VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 FEVRIER 1933 NUMERO 38

Adresse...
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA FUSION DES CHEMINS DE FER

Le président du Pacifique Canadien reprend son plaidoyer à Winnipeg et répond aux critiques dirigées contre son projet

M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a repris son plaidoyer pour la fusion des deux grands réseaux ferroviaires canadiens, devant les membres du "Canadian Club" de Winnipeg. M. Beatty a répondu aux critiques que l'on a dirigées contre ce projet de fusion et affirmé de nouveau que l'unification vaudrait chaque année une économie de $75,000,000 au pays. Il a ajouté qu'il ne croit pas que le remède à la situation ferroviaire actuelle consiste à hausser les taux de transport des marchandises, comme on l'a suggéré, puisque les autres industries souffrent de la crise tout comme les chemins de fer.

Après avoir déclaré qu'il faut envisager le problème ferroviaire du point de vue de l'intérêt national et rapelé toutes les suggestions que le Pacifique Canadien a faites dans le passé, suggestions qui auraient épargné des millions au pays si on en avait tenu compte, M. Beatty a abordé le rapport Duff pour affirmer une fois de plus qu'il ne voit pas comment on peut concilier la coopération forcée des deux chemins de fer avec la concurrence et le maintien d'une administration distincte pour chacun des deux réseaux. Il n'existe pas de concurrence pour ce qui est des taux, il n'existe de concurrence que pour ce qui est du service. Et il semble bien que la commission royale a voulu réglementer et restreindre cette concurrence tout autant que celle des taux. Pourquoi alors maintenir à grands frais deux administrations différentes alors que l'on peut obtenir les mêmes résultats avec une seule administration? Le Pacifique Canadien est tout disposé à coopérer avec les Chemins de fer Nationaux, mais il ne peut accepter que d'autres administrent son bien à ses dépens. Et c'est pour cela qu'il s'oppose à ce que l'on mette en vigueur toutes les recommandations du rapport Duff.

Danger de monopole

Pour revenir à la question de la fusion des deux réseaux pour fins d'administration, M. Beatty dit que l'objection la plus forte et la plus répandue contre le projet, c'est celle du danger de créer un monopole des chemins de fer. Il est admis qu'il s'est constitué des monopoles dont le peuple a eu à se plaindre, il est entendu que les chemins de fer n'ont pas toujours donné entière satisfaction dans le passé aux régions qu'ils desservaient lorsqu'ils n'avaient pas de concurrents, mais l'état d'esprit des gens a bien changé depuis trente ans et la législation aussi. La commission des chemins de fer constitue une sauvegarde pour le public. Si ses pouvoirs ne sont pas assez étendus, qu'on les augmente.

Le sort des employés

L'autre objection importante que l'on a invoquée contre le projet, c'est le congédiement de nombreux employés qui suivra nécessairement la fusion. A ceci on peut répondre que ce que les employés de chemin de fer désirent avant tout, c'est un emploi stable et un salaire mensuel raisonnable et que cela est impossible tant que l'industrie elle-même se trouvera dans une position aussi incertaine. Quand deux réseaux se partagent une clientèle qui serait suffisante pour un seul, les employés doivent chômer ou ne travailler que quelques heures par semaine, et c'est ce qui se produit actuellement. Il serait bien préférable de réorganiser l'industrie de façon à ce qu'un personnel régulier puisse normalement compter sur une mesure régulière de travail. La chose ne pourra pas se faire sans qu'un certain nombre d'employés aient à souffrir, mais la situation ne sera pas pire qu'elle ne l'est actuellement et l'on aura guéri le mal une fois pour toutes.

HUIT PERSONNES PÉRISSENT DANS UN INCENDIE À TISDALE, SASK.

Cinq des victimes sont des Canadiennes françaises, dont Mme C. Couture et ses trois filles

Tisdale, Sask. — Mercredi matin, par une température de 45o au-dessous de zéro, le feu s'est déclaré à l'Hôtel Impérial. Huit personnes ont perdu la vie dans le désastre et cinq autres sont blessées.

Les morts sont: Mme C. Couture, propriétaire de l'hôtel; Dorothée Couture, 22 ans; Marguerite Couture, 18 ans; Simone Couture, 13 ans, toutes trois filles de Mme Couture. Emma Roy, employée de l'hôtel; Fraser Page, voyageur, Prince-Albert; J.-F. March, voyageur, Saskatoon; Sandy McPherson, gérant de l'hôtel.

Les blessés sont: Clarence-B. Conley, Winnipeg; M. et Mme Oberland, du département des ressources naturelles; Jack Martin, Prince-Albert.

Mme Couture et ses trois filles composaient toute la famille résidant à Tisdale. Il reste un fils, Edouard, qui habite ailleurs, et le père, revenu en toute hâte de Montréal. Mme Couture était malade et sa fille aînée, Dorothée, qui était une garde-malade graduée de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, était venue il y a une semaine pour en prendre soin. La famille Couture était autrefois de Winnipeg et appartenait à la paroisse du Sacré-Coeur.

Six personnes venaient de quitter l'hôtel pour prendre le train dix minutes avant la catastrophe.

C'est l'un des incendies les plus désastreux qu'on ait vus dans cette partie de la province. Le feu s'est déclaré à 6 h. et s'est propagé avec une rapidité extraordinaire; vers 10 h., l'hôtel et deux magasins avoisinants étaient complètement détruits. Les pompiers, aidés de volontaires, ont lutté désespérément et ont beaucoup souffert du froid.

Dès que le feu a été découvert, le gérant de l'hôtel, Sandy McPherson, âgé de 65 ans, a couru à travers les corridors pour donner l'alarme et réveiller les occupants des chambres, tous couchés. Il s'est infligé des brûlures fatales qui ont entraîné sa mort après plusieurs jours d'atroces souffrances, alors qu'il a traversé un mur de flammes pour se sauver dans la rue, nu-pieds et en costume de nuit. Le trottoir était si froid qu'à son contact la chair s'est détachée de la plante de ses pieds.

Les restes de Mme Couture et de ses trois filles ont été retrouvées ne faisant qu'un même groupe d'ossements. Nul doute qu'elles se sont précipitées dans la même chambre où elles ont péri ensemble.

Il paraît établi que le désastre est dû à l'état défectueux de la fournaise. L'hôtel et son contenu n'étaient que partiellement assurés.

Tisdale est une localité de 1,500 habitants environ, située dans la vallée de la rivière Carotte, dans le nord de la Saskatchewan.

Le supérieur général des Oblats est au Canada

Montréal. — Le R. P. Théodore Labouré, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, est arrivé au Canada. C'est sa première visite au pays depuis sa nomination au poste de supérieur général, l'automne dernier.

Pendant son séjour au Canada, le Père Labouré visitera les différentes maisons oblates. Avant d'être élu supérieur général, le Père Labouré était provincial de la province oblate du Texas, deuxième province de la communauté aux Etats-Unis.

Un libéral appuie le ministère Anderson

Régina. — M. Charles McIntosh, député libéral de Kinistino, qui siégeait en arrière du chef du parti, M. James-G. Gardiner, est passé du côté du gouvernement en déclarant que le seul et unique moyen de régler les problèmes de la province, c'était de coopérer avec le gouvernement. M. McIntosh s'est fait depuis quelques mois l'avocat d'un cabinet de coalition et il avait déclaré dès lors qu'ils étaient disposés à appuyer le gouvernement de M. Anderson si les négociations engagées entre les deux partis ne donnaient aucun résultat.

FUTUR CARDINAL CANADIEN



SON EXCELLENCE Mgr RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I., qui sera créé cardinal au consistoire du 13 mars

Mgr VILLENEUVE SERA CRÉÉ CARDINAL

L'archevêque de Québec sera élevé à cette haute fonction par le Souverain Pontife au consistoire du 13 mars

Cité Vaticane. — L'"Osservatore Romano" annonce que Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, sera créé cardinal à un consistoire, le 13 mars.

L'organe officiel du Vatican dit que cinq autres nouveaux cardinaux seront créés en même temps: Mgr Pietro Fumassni-Biondi, délégué apostolique au Mexique et aux Etats-Unis; Mgr Innitzer, archevêque de Vienne; Mgr Fossati, archevêque de Turin; Mgr Della Costa, archevêque de Florence, et Mgr Dolci, nonce de Roumanie.

Le nombre des cardinaux sera ai porté de 52 à 58. Les Italiens, qui se trouvaient légèrement en minorité depuis plusieurs années, auront une majorité de huit, car quatre des six nouveaux cardinaux sont Italiens.

Mgr Villeneuve, O.M.I.

S. E. Mgr Villeneuve est né à Montréal le 2 novembre 1883. Après avoir fait ses études à Lachine et à Ottawa, chez les Oblats, il fut ordonné prêtre par Mgr Duhamel et devint professeur au Scolasticat d'Ottawa. Il était supérieur de cette institution lorsqu'il fut nommé évêque de Gravelbourg, le 16 juin 1930, et sacré dans la basilique d'Ottawa le 11 septembre 1930. Le 15 décembre 1931, il était nommé archevêque de Québec et intronisé le 24 février 1932.

L'Eglise du Canada se réjouit de l'honneur qui lui est fait par le Souverain Pontife en appelant le jeune et déjà illustre archevêque de Québec à faire partie du Sacré Collège. L'Ouest Canadien est particulièrement heureux de saluer dans le nouveau cardinal le premier évêque de Gravelbourg. Nos hommages de filiale soumission et nos meilleurs voeux de longue vie à S. E. Mgr Villeneuve.

Nouvelles Brèves

MONTREAL. — L'hon. sénateur Rodolphe Lemieux est à Montréal et gravement malade. Il devait partir pour un voyage de repos et une cure sérieuse, mais les médecins ont cru convenable de retarder le voyage pour quelque temps du moins.

MONTREAL. — Le R. P. Ernest Roby, S.J., vient d'être nommé officiellement curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, privée de son pasteur par la mort soudaine du R. P. Robichaud.

OTTAWA. — Le coût total des présents édifices du Parlement qui remplacent ceux qui furent détruits en 1916 par l'incendie, est de $10,637,607. Les estimés étaient d'abord de $6,-151,274.

OTTAWA. — L'an dernier, suivant le ministre du commerce, l'hon. M. H.-H. Stevens, le Canada a importé 50,972 livres de beurre de la Nouvelle-Zélande.

HEARST, Ont. — La ferme expérimentale du gouvernement sera fermée le 1er avril pour des raisons d'économie. Les colons du district ont décidé de protester contre cette mesure d'économie.

PEMBROKE. — Un veau n'ayant que trois pattes est né sur la ferme d'Edgar O'Brien, cultivateur local. A part cette anomalie, le veau n'a rien d'anormal.

GENEVE. — Le comte Albert Apponyi, homme d'Etat hongrois, le "grand vieillard de la Hongrie", est décédé à Genève. Il était âgé de 85 ans.

SALISBURY, Angleterre. — Quatre aviateurs militaires ont été tués dans la chute d'un avion de bombardement, au cours d'exercices.

CARDIFF, Pays de Galles. — Sir James Herbert Cory, magnat gallois de la navigation océanique, est décédé à l'âge de 76 ans.

Secrétaire de la Commission canadienne de la radio

Ottawa. — La Commission du Service civil annonce que le lieutenant-colonel R.-P. Landry, de Québec, est nommé secrétaire de la Commission de la Radio.

Le lieutenant-colonel Landry est fils du général J.-P. Landry et petit-fils du sénateur Louis-Philippe Landry, qui fut président du Sénat, et de sir Alexandre Lacoste, qui fut juge en chef de la Cour du Banc de la Reine.

Né à Montréal en 1896, le lieutenant-colonel Landry a étudié au Mont Saint-Louis et au collège militaire de Kingston. Pendant la guerre, il a servi en Angleterre, en 1918. Il a été aide-de-camp du lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA EST OUVERTE

Les problèmes financiers seront plus que jamais à l'ordre du jour pendant cette session

Au moment où notre journal va sous presse, mardi après-midi, la dix-neuvième législature du Manitoba inaugure sa première session. Avant la lecture du discours du trône, la Chambre doit élire son président. L'hon. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye, qui occupe ce poste depuis onze ans, y sera maintenu.

Son Honneur J.-D. McGregor, lieutenant-gouverneur, qui a été malade récemment, est suffisamment remis pour procéder lui-même à la lecture du discours du trône.

Deux nouveaux députés, M. Maybank et M. Jonasson, proposeront l'adresse.

Les problèmes financiers seront plus que jamais à l'ordre du jour au cours de cette session.

62 MORTS DANS UNE EXPLOSION EN ALLEMAGNE

Un réservoir à gaz saute, ravageant toute une ville — Vingt-huit femmes et enfants parmi les victimes

Neunkirchen, Allemagne. — De Cologne à Bâle, Suisse, dans la vallée du Rhin, une détonation formidable a retenti vendredi soir. C'était le gigantesque réservoir à gaz des Aciéries de Neunkirchen qui explosait, ravageant le quartier industriel de cette ville de plus de 40,000 habitants.

On a retiré des décombres 62 morts, y compris 23 femmes et cinq enfants. Il y a aussi dans les hôpitaux 160 personnes gravement blessées, dont quelques-unes succomberont probablement.

Cinq cents personnes travaillaient dans les usines à gaz et dans l'usine à benzol adjacente, au moment du désastre.

L'explosion a été si formidable que le grand couvercle du réservoir mesurant 150 pieds de diamètre a été lancé près d'un demi-mille et à 2,500 pieds en l'air.

Ce réservoir était de la construction la plus moderne. C'était le deuxième plus considérable en Allemagne et il était considéré comme pratiquement à l'épreuve des explosions.

Toute une ville ravagée

Cette ville de 40,000 habitants paraissait avoir été rasée par un bombardement. Il y avait à peine une fenêtre intacte. Les rues étaient remplies de décombres et les sauveteurs étaient ainsi entravés dans leur travail.

Une première explosion d'un réservoir de 270 pieds de haut par 150 pieds de diamètre fut suivie d'un incendie et d'une autre explosion moins forte qui abattit néanmoins des pans de murailles et fit d'autres blessés.

Il se passa des scènes déchirantes. Des survivants insistaient pour continuer à chercher leurs parents, tandis que la police voulait leur faire évacuer les lieux. Dans un espace restreint, 50 maisons étaient pratiquement nivelées. Toutes les parties de la ville ont été plus ou moins affectées. Les trains ne pouvaient approcher de la gare à cause des entassements de débris.

La violence de l'explosion a lancé des cadavres à travers les rues, contre des murailles et en l'air.

Brûlé vif dans un "shack" abandonné

Gypsumville, Man. — John Turman, 20 ans, de Saint-Martin, a été brûlé vif dans un "shack" abandonné, à 75 milles au nord de Gypsumville et l'on suppose que très fatigué, il s'arrêta au "shack" pour s'y reposer, après avoir mis ses chevaux dans l'appentis. Le feu prit pendant la nuit et le malheureux jeune homme fut brûlé à mort. Les chevaux réussirent à s'échapper, mais non sans avoir été gravement brûlés et il a fallu les abattre.

Parlement Fédéral

LE PROBLÈME AGRICOLE AU PAYS

Le ministère de l'agriculture divisé en deux sections — Contre le parti Woodsworth — La route et le port de la Baie d'Hudson

Ottawa. — La Chambre s'est occupée, toute une journée, d'une résolution de F.-H. Pickel, député ministériel de Brome-Missisquoi, qui demande le démembrement du ministère de l'agriculture. Plus exactement M. Pickel voudrait que ce ministère comprît deux sections bien distinctes: une section agricole et une section du blé. La principale raison qu'il invoque en faveur de cette réforme, c'est que les producteurs de blé des provinces des prairies monopolisent, à l'heure présente, tous les services du ministère de l'agriculture, qu'ils prennent à peu près tout le temps du comité parlementaire de l'agriculture.

La résolution de M. Pickel a déjà donné lieu à près d'une vingtaine de discours. Ca n'est pas fini, car la résolution reste au feuilleton.

D'une façon générale, ceux qui ont parlé jusqu'ici, libéraux et conservateurs, se sont prononcés contre le principe d'un démembrement du ministère de l'agriculture. Le ministre lui-même, M. Weir, s'est prononcé là-dessus.

Tout pour l'Ouest

A l'heure présente, dit M. Pickel, le comité parlementaire de l'agriculture se compose de soixante députés. Vingt-sept d'entre eux sont des producteurs de blé, neuf ou dix sont des agriculteurs véritables et qui s'occupent de culture mixte, vingt-quatre ou vingt-cinq sont des professionnels. Comment pourrait-on espérer que ce comité porte un intérêt suffisant aux problèmes de l'agriculture dans les provinces de l'est, c'est-à-dire aux problèmes de la culture mixte?

M. Pickel reconnaît que le producteur de blé a son importance dans notre pays; mais il ne peut s'empêcher de constater que ce même producteur de blé est un beau bavard qui tient à toujours être au premier rang. L'agriculteur de l'Ouest s'est fait un complexe de supériorité. C'est ce qui lui a permis, pendant un temps, d'être comme l'arbitre des destinées politiques de notre pays.

L'agriculteur de l'Est ne s'est jamais donné des airs aussi avantageux. C'est peut-être pour cela que, depuis 1925 surtout, il se trouve dans des circonstances pénibles. L'ancien gouvernement semble avoir fait de son mieux pour ruiner l'agriculture dans les provinces de l'Est; mais le gouvernement actuel n'a pas fait de bien grands efforts pour la sauver.

Pourtant la classe agricole de l'Est est bien plus nombreuse que la classe agricole de l'Ouest. Mais cette dernière parvient toujours à se faire entendre alors que l'autre n'a personne pour la défendre.

L'agriculteur de l'Ouest a des loisirs, de nombreux loisirs. Il se paie, quand les années sont bonnes, des vacances dans le sud, des croisières autour du monde, etc.

(C'est évidemment de l'histoire ancienne que fait là M. Pickel et il aurait tort, d'ailleurs, d'attribuer à l'ensemble des cultivateurs de l'Ouest les extravagances de quelques-uns.

En passant, M. Pickel dit que l'agriculteur canadien-français, qui fait de la culture mixte, est le plus bel actif du Canada. Si les agriculteurs de l'Ouest veulent savoir ce que c'est qu'un agriculteur qui travaille, qui ne pense pas à voyager mais qui travaille, ils n'ont qu'à visiter la province de Québec.

Pas de division

M. Motherwell, l'ancien ministre de l'Agriculture, M. John Vallance, député libéral de Battleford-sud (Sask.), s'opposent à la résolution parce qu'ils considèrent que le démembrement du ministère de l'Agriculture signifierait que le pays est divisé contre lui-même.

M. John Hackett, député conservateur de Stanstead, est en faveur de la résolution. Il ne s'agit pas, à ce qu'il dit, de dresser les provinces de l'Est contre les provinces de l'Ouest, mais d'entreprendre une étude raisonnée du problème agricole de notre pays.

Un certain nombre de députés de l'Ouest se prononcent contre la résolution. Le ministre de l'agriculture, M. Weir, fait de même, tout en félicitant M. Pickel d'avoir attiré l'attention de la Chambre sur les problèmes qui intéressent particulièrement les agriculteurs des provinces de l'est. Mais le comité parlementaire de l'agriculture, dit M. Weir, est parfaitement capable de s'occuper de la question agricole canadienne dans son ensemble.

Contre le parti Woodsworth

Pendant toute une journée aussi, la Chambre s'est occupée de la résolution de M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, demandant l'établissement d'un Commonwealth coopératif au Canada. C'était la troisième fois que la résolution de M. Wodsworth avait la chance d'être débattue. M. Woodsworth est vraiment plus chanceux que M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, dont la résolution à propos de la monnaie bilingue attend toujours.

Une dizaine de députés, libéraux et conservateurs, ont parlé sur la résolution Woodsworth. Les uns et les autres se sont entendus pour dénoncer cette mesure, pour dénoncer le nouveau parti coopératiste, pour dénoncer son chef, M. Woodsworth.

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, a certainement prononcé le meilleur discours de la journée. Le programme du nouveau parti lui paraît assez nébuleux. Avant de porter un jugement définitif, il voudrait savoir à quoi s'en tenir. Et il pose un nombre respectable de questions à M. Woodsworth, cinquante-cinq questions exactement.

M. Woodsworth répondra-t-il? Il n'en tient qu'à lui en tout cas, car il lui est loisible de parler encore quarante minutes avant que le débat maintenant engagé ne prenne fin. Le proposeur d'une résolution a toujours le droit, en vertu des règlements de la Chambre, d'être le dernier à parler.

Un autre député de langue française, M. Léo Duguay, du Lac Saint-Jean, a également parlé. Il a dit des choses fort à propos du capitalisme légitime et du capitalisme outrancier. M. Duguay considère que les inondations du Lac Saint-Jean ont été des manifestations d'un capitalisme outrancier et condamnable.

Le port de Churchill

En marge des crédits ferroviaires, le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, a dit que l'entreprise du chemin de fer de la baie d'Hudson, avec terminus à Churchill, a représenté à date une dépense de $53,000,000 à $54,000,000. Pour poursuivre l'entreprise cette année une somme de $967,-500 est inscrite dans le budget des dépenses. Le Dr Manion fait observer que le chiffre de $53,000,000 ou $54,000,000 ne comprend pas l'intérêt sur le capital engagé pendant le cours des travaux. Jusqu'à présent, l'entreprise du chemin de fer jusqu'à Churchill n'a pas été un succès financier, mais le gouvernement est cependant disposé à la mener jusqu'au bout. Les revenus du port de Churchill ont été, l'année dernière, de $577,000, alors que les dépenses s'élevaient à $612,000. L'on prévoit pour cette année des revenus de $335,000 et des dépenses de $338,000. L'inauguration officielle du port de Churchill qui devait avoir lieu l'année dernière a été remise à l'été prochain.

On parle aussi du naufrage du "Bright Fan" et des taux d'assurance maritime prohibitifs dans cette région. Un député conservateur, M. Stitt, de Nelson, prétend que le navire a été coulé de propos délibéré et sans doute pour faire croire que la route maritime de la Baie d'Hudson n'est pas praticable.

La misère est grande chez les Esquimaux

Ottawa. — "Les Esquimaux de Chesterfield Inlet subissent une dépression comme jamais ils n'en ont connue dans leur histoire", dit le R. P. Clabaut, missionnaire, dans une lettre reçue par le capitaine J.-A.-P. Haydon. Cette lettre, datée du 9 décembre, a dû être transportée par attelage de chiens de Chesterfield à Churchill, distance de 400 milles. Les Esquimaux dépendent de la chasse pour se nourrir, mais le renard est excessivement rare et le caribou pratiquement disparu, depuis l'année dernière.

"La dépression est plus grande ici, la misère plus générale que partout ailleurs en Canada". Le R. P. Clabaut annonce que l'hôpital catholique à Chesterfield est maintenant terminé.

ECHOS D'EUROPE

Les Conférences de Mgr Camille Roy à la Sorbonne

Paris. — Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de Québec, et écrivain réputé, fera sous les auspices de l'Institut Scientifique franco-canadien, une série de conférences en Sorbonne, sur la Littérature Canadienne dans le courant du mois de mars aux dates ci-après:

Mercredi 1er mars. — Aux origines de la littérature canadienne.

Mardi 7 mars. — Les grands initiateurs (1840-1860).

Mardi 14 mars. — L'Ecole de Québec (1860).

Mardi 11 mars. — L'Ecole littéraire de Montréal (1900).

Mardi 28 mars. — Le renouveau actuel et ses tendances.

Ajoutons que Mgr Camille Roy est arrivé à Marseille le 11 février et a été reçu le 14 février par la Faculté Catholique de Lyon. Mgr Lavallée, recteur de cette faculté, présidera la conférence de Mgr Camille Roy sur ce sujet: "Nos raisons canadiennes de rester français".

Un hommage du gouvernement français à M. l'abbé Groulx

Le Ministre de l'Instruction publique vient d'honorer d'une souscription le livre de M. l'abbé Groulx, "Le Français au Canada", qui vient de paraître dans la "Bibliothèque Américaine" de l'Institut des Etudes Américaines.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage dans lequel M. l'abbé Groulx, professeur à l'Université de Montréal, qui a consacré quarante années d'enseignement supérieur au Canada et de nombreux travaux à la défense de la langue française au Canada, expose à travers quelles tragiques vicissitudes la ténacité du petit peuple canadien-français a triomphé magnifiquement et a su imposer le maintien de sa langue, de ses droits séculaires et de son "credo", tout en fournissant au "Dominion" des citoyens parfaitement loyaux.

Jamais les Français ne connaîtront assez cette histoire et n'apprécieront trop les efforts qu'exigera toujours des Canadiens français cette fidélité à la tradition qui les rattache à l'ancienne mère-patrie et crée un lien puissant entre les deux pays. Aussi la décision du Ministère de l'Instruction publique, prise à la requête de M. Henri Froidevaux, doyen de la Faculté libre des lettres, rédacteur en chef de la revue "France-Amérique", est-elle particulièrement juste et opportuné.

(Paris-Canada)

De Valera est réélu président

Dublin, Etat libre d'Irlande. — M. Eamonn de Valera, chef du Fiana Fail ou parti républicain, a été réélu président de l'Etat libre d'Irlande par un vote de 82 à 54 lorsque le nouveau Dail Eireann s'est réuni pour sa première session.

M. Frank Fahy a été réélu président de la Chambre sur la proposition de M. de Valera qui a parlé en gaélique. M. Sean Moylan, représentant du comté de Cork, a proposé la réélection de M. de Valera en exprimant l'espoir que la prochaine fois qu'il sera réélu, ce sera comme "président d'une république irlandaise de vingt-deux comtés".

Mort du cardinal Fruhwirth

Rome. — Le cardinal autrichien Fruhwirth, Dominicain, chancelier de la Sainte Eglise (et par le fait même membre de la curie romaine, est décédé à l'âge de 87 ans. Il y avait plus de 25 ans qu'il était évêque, 17 ans qu'il était chancelier. Son décès ans quil 'était chancelier. Son décès réduit à 52 le nombre des cardinaux vivants. (On sait qu'il y a 70 titres cardinalices.)

Il était protecteur de plusieurs congrégations de l'Amérique du Nord, notamment de la congrégation canadienne des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.

Une surtaxe en France

Paris. — Le comité des finances de la Chambre des députés a adopté un projet de surtaxe de 2 à 10 pour cent sur tous les citoyens dont les recettes n'ont pas diminué par rapport à 1932. C'est un moyen indirect d'abaisser les traitements des fonctionnaires, qui sont à peu près les seuls citoyens que la crise économique n'affecte pas jusqu'à présent.

Un nouveau record mondial de l'aviation

Londres. — Les aviateurs militaires O.-R. Gayford et G.-E. Nicholetts ont réussi à établir un nouveau record mondial de distance franchie sans arrêt en volant d'Angleterre en Afrique-Sud. On sait que ce sont les aviateurs new-yorkais Boardman et Polando qui avaient établi le record précédent en volant sans arrêt de New-York à Stamboul, soit 5,012 milles. En vertu des règlements internationaux, il fallait voler 62 milles .14 de plus qu'eux pour établir un nouveau record.

La destruction de l'"Atlantique" l'oeuvre d'incendiaires

Bordeaux, France. — La destruction du paquebot "Atlantique" de la compagnie de navigation sud-atlantique, qui a brûlé dans la Manche le mois dernier, a été définitivement attribuée à des incendiaires par une commission d'enquête et les journaux disent qu'une arrestation est imminente.

Le président de la commission dit qu'il a été établi que le feu a été découvert presque simultanément dans quatre cabines et que des hommes de l'équipage avaient remarqué une odeur de gazoline avant la découverte des flammes.

Les journaux discutent la possibilité d'un complot de sabotage international ou étranger.

Le cabinet Daladier renonce à équilibrer le budget

Paris. — A l'unanimité, le cabinet a décidé de suspendre sa tentative d'équilibrer le budget. D'ici à l'adoption d'un budget équilibré, des mesures d'économie seront prises dans les services de l'Etat et de nouveaux impôts seront établis pour accroître de $232,000,000 les recettes de l'Etat. Les nouveaux impôts produiront à peu près la moitié de cet accroissement de recettes.

En suspendant sa tentative d'équilibrer le budget, le cabinet Daladier se détourne momentanément de l'obstacle qui a causé la chute du cabinet Paul-Boncour.

Un évêque letton libéré après cinq ans d'exil en Sibérie

Riga. — Mgr Sloskine, de nationalité lettonne, primat depuis 1923 de l'Eglise catholique de Russie, qui avait été arrêté par les autorités soviétiques et exilé en Sibérie, a été échangé, après cinq ans de pourparlers, contre une importante personnalité communiste détenue en Lettonie et a été autorisé à rentrer à Riga.

Mgr Sloskine avait, pendant son exil, refusé tout adoucissement de son sort et a déclaré à maintes reprises qu'il ne voulait pas constituer une exception parmi les prêtres persécutés.

Emotion bien compréhensible

Paris. — Le bruit avait couru dans les salles de rédaction de certain journal que M. Gaston Doumergue avait subi une petite secousse.

On se perdait en suppositions sur la nature de cette petite secousse, lorsqu'on apprit qu'il s'agissait d'une secousse sismique.

Et l'on comprenait de moins en moins.

Enfin, tout s'éclaire lorsque arriva, par le canal de l'Agence Havas, la dépêche suivante:

"Oran. — Hier matin, à 9 heures, et aujourd'hui à 10 h. 30, une secousse sismique a été ressentie à Gaston-Doumergue (département d'Oran). On ne signale aucun accident."

Il s'agissait donc de la localité d'Algérie qui a reçu le nom de l'ancien président.

On respira.

Le cabinet Daladier

Paris. — Voici la composition du nouveau cabinet français:

Présidence du conseil et Guerre: M. Edouard Daladier.

Vice-présidence du conseil et Justice: M. Eugène Penancier.

Affaires étrangères: M. Joseph Paul-Boncour.

Intérieur: M. Camille Chautemps.

Finances: M. Georges Bonnet.

Budget: M. Lucien Lamoureux.

Marine: M. Georges Leygues.

Marine marchande: M. Eugène Frot.

Instruction publique: M. Anatole de Monzie.

Travail: M. François-Albert.

Colonies: M. Albert Sarraut.

Aviation: M. Pierre Cot.

Pensions: M. Edmond Miellet.

Santé publique: M. Charles Daniélou.

Postes et télégraphes: M. Laurent-Eynac.

Commerce: M. Louis Serre.

Travaux publics: M. Joseph Paganon.

Agriculture: M. Henri Queille.

Sous-secrétaires d'Etat

A la présidence du conseil: M. Guy Lachambre.

A la Guerre: M. Gaston Hulin.

A l'Economie nationale: M. Raymond Patenôtre.

A l'Instruction publique.

A l'Instruction publique: M. Hippolyte Ducos.

Aux Travaux publics et à l'Intérieur: M. Pierre Appell.

Une cave à l'épreuve des gaz

Berlin. — L'Euope craint la guerre chimique. On vient d'inventer une cave à l'épreuve du gaz.

Le Stahlhelm de Berlin a perfectionné le type de ce genre de caveau et s'en sert aujourd'hui à Potsdam et dans la capitale comme moyen d'entraînement civil pour la défense du pays.

Ce refuge est muni d'un tuyau d'arrosage pour le terrain qui le couvre, en cas d'attaque par les gaz, et d'une écoutille qui permet d'y admettre les retardataires. La pression développée dans le caveau empêche l'air et l'eau d'entrer par cette ouverture.

L'écoutille porte des dispositifs propres à prévenir l'invasion d'un surcroît d'eau. L'air est purifié à l'intérieur par des produits chimiques.

Le Bienheureux André-Hubert Fournet

Fondateur de la Congrégation des Filles de la Croix, dites Soeurs de Saint-André

(Suite et fin)

Fondation de la Congrégation des Filles de la Croix

Après dix ans de persécution sanglante, le calme fut rendu à l'Eglise et les prêtres purent reprendre possession de leurs paroisses; mais qu'ils étaient peu nombreux ceux qu'avaient épargnés l'échafaud, les souffrances des prisons et de l'exil!

Le Père André se mit à l'oeuvre avec un zèle infatigable; mais l'oeuvre était immense, les enfants surtout grandissaient dans une ignorance désastreuse des vérités de la Foi. Le pieux curé réunit alors quelques jeunes filles qui lui avaient manifesté leur désir d'être tout à Dieu et les mit sous la direction de Mlle Bichier des Ages, leur donnant pour mission d'instruire les enfants, de secourir les pauvres et de soigner les malades.

Il était loin de penser alors que cette humble association deviendrait bientôt une Congrégation florissante s'étendant du nord au midi de la France, en Belgique, en Italie, en Espagne et jusque dans les deux Amériques.

Dieu bénit visiblement cette oeuvre entreprise uniquement pour sa gloire et qui répondait si bien aux besoins de restauration religieuse que le clergé à lui seul était impuissant à procurer. La maison de Maillé fut bientôt trop étroite et, au mois de mai 1820, la Communauté vint s'établir à La Puye, dans le monastère des religieuses Fontevristes fondé par le bienheureux Robert d'Arbrissel, au XIIe siècle, et à demi-ruiné par la Révolution.

Ce ne fut pas sans un douloureux brisement de coeur pour le pasteur et les fidèles que s'opéra cette séparation; mais le Bienheureux Fournet comprit qu'il se devait à cette congrégation à peine formée; il en prit donc la direction, d'une main ferme et douce à la fois, s'appliquant à lui inculquer avec le zèle dont il brûlait lui-même pour la gloire de Dieu, cet esprit religieux, cette simplicité pleine de dignité qu'elle conserve comme un legs précieux de son bienheureux Fondateur.

Vertus du Bienheureux — La Mort

Le Père André exhortait trop les autres à devenir saints pour ne pas leur en donner l'exemple.

Sa foi, sa confiance en Dieu, son humilité, sa mortification étaient admirables, et il avait le don de spiritualiser tous les entretiens. Dieu en tout et partout, telle semblait être sa devise. Aussi, comme il savait prier et faire prier!

A une pauvre paysanne qu'il trouve occupée à balayer, il pose cette question:

— A quoi pensez-vous?

— Mon Père, je ne pense à rien.

— Vous avez tort, ma fille, il faut penser au bon Dieu et lui dire: Mon Dieu, nettoyez mon coeur de tout péché, comme je nettoie cette chambre.

A une autre qui marchait courbée sous un lourd fardeau, il pose la même question.

— Mon Père, je pense que je suis bien fatiguée, répond-elle.

— Ce n'est pas cela, ma fille, il faut penser à Jésus montant au Calvaire, chargé de sa Croix pour expier nos péchés.

Mais la vertu qui fut comme la caractéristique de sa vie, ce fut son inépuisable charité envers les pauvres. C'était pour lui un besoin irrésistible, une sainte passion de soulager les membres souffrants de Jésus-Christ. Il donnait tout ce qu'il possédait, jusqu'à ses vêtements, et il fallait souvent renouveler sa garde-robe dont tous les objets passaient rapidement aux mains des pauvres.

Une de ses dernières paroles fut en leur faveur. La Soeur chargée des aumônes lui demanda combien il fallait donner à chaque pauvre.

— A pleines mains, ma fille, et sans compter.

Cette même religieuse a, sous la foi du serment, affirmé qu'elle a continué à puiser "journellement" dans la caisse des aumônes qui contenaient 7 francs de menue monnaie à la mort du Bon Père, jusqu'en 1858, époque où l'ancienne monnaie de cuivre n'eut plus cours. Le coffret était dans sa chambre, et pendant dix-neuf ans, elle n'y a mis que vingt sous! Dieu voulait sans doute, par cette multiplication extraordinaire, satisfaire jusqu'au delà de la tombe cette sainte passion de l'aumône que possédait le "Bon Père".

Ce fait nous amène tout naturellement à parler du don des miracles dont le Bienheureux Fournet fut favorisé pendant sa vie comme après sa mort. Ils sont particulièrement nombreux et remarquables.

La châsse du Bienheureux est toujours entourée de la vénération des fidèles qui viennent en grand nombre solliciter des grâces temporelles ou spirituelles dont ils ont besoin. Plein de jours et de mérites, le Bon Père André mourut saintement, comme il avait vécu, le 13 mai 1834 et Mgr l'Evêque de Poitiers n'était que l'écho de l'opinion universelle en écrivant à la nouvelle de cette mort: "Le Ciel s'est enrichi d'un saint de plus, et la terre a perdu un modèle de toutes les vertus sacerdotales".

La cause du Bon Père fut introduite à Rome le 19 juillet 1877. Après un long examen de sa vie, de ses vertus, de ses miracles (particulièrement de deux guérisons, dont l'une fut opérée au Canada), l'Eglise lui accordait les honneurs de la béatification le 16 mai 1926.

Deux nouveaux miracles éclatants, opérés par le Bienheureux après cette date, encouragèrent les Filles de la Croix et les nombreux admirateurs de cet humble ainsi exalté, à continuer la procédure de la Cause, qui vient de se terminer heureusement par la lecture solennelle, en présence du Souverain Pontife, du décret proclamant la validité des deux miracles minutieusement examinés.

La date de la Canonisation est fixée au dimanche de la Pentecôte, 4 juin 1933. Celui que nous nommerons bientôt "Saint André-Hubert Fournet" sera à un titre encore plus sacré, le protecteur spécial du diocèse de Poitiers, de la France et des contrées qui abritent ses enfants bien-aimées, les Filles de la Croix.

Journée de l'Association d'Education

SAINT-BONIFACE

Les Jeunes

Percepteurs: MM. A. Mousseau, A. Laurin, G. Toussaint, O. Voyer, E. Couture, Roland Couture, C.-E. Huot.

$1.00: Laurent Provencher, G. Limoges, Roland Couture, Emile Couture, J. Ritchot, J. Poitras, J. Schimnowski.

50 sous: Y. Forstall, I. Proulx, Ant. Neyron, Lucien Daoust, Chs Daoust, E. Fry, A. Lambert, A. Mousseau, G. Guyot, A. Laurin.

25 sous: H. Trudel, O. Voyer, G. Beaulieu, G. Prénovault, G. Deleye.

10 sous: E. Fontaine.

Total: $13.35.

Jeunes Filles

Perceptrices: Mlles V. Couture, L. Guyot, L. Dussault, G. Roy, S. Huot, B. Lévêque, Madeleine Painchaud, B. Marion, Ant. Baril, T. Bouchard, M. Lamarre.

$5.00: Mlles Elisabeth Longpré, Marthe Chavanne.

$3.00: Mlles L. Dussault, M.-A. Lamarre.

$2.00: Mlles V. Couture, J. Painchaud, Ant. Baril, R. Deniset, Muller, Denise Rocan.

$1.00: Mlles L. Guyot, J. McEachran, G. Roy, Simone Marcoux, M.-R. Beaulieu, M. Blanchette, Annette Blanchette, D. Toupin, R.-A. Renaud, P.-L. Bougard, Anna Toussaint, G. Poirier, Gertrude Cyr, E. Dubuc, M.-J. Bérubé, G. et J. Despatis, Alberta Bernier, Mad. Painchaud, C. Lord, Irène Benoist, Berthe Marion, Anna Leclerc, Anna Marion, E. Dussigne, M.-J. Cyr, Alice Prendergast, T. Bouchard.

50 sous: Mlles M. Painchaud, A. Pambrun, A. de Montigny, Annette Phaneuf, Germaine Phaneuf, L. Brodeur, B. Tétreault, G. Tétreault, B. Lévêque, Royal, Aurore Paul, B. Lafrance, Thérèse Brunet.

25 sous: Mlles M.-A. Turenne, M.-L. Pelletier, Emil. Roy, Y. Perron, Ida Desautels, G. Bélanger, Anonyme, Berthe Dubois, Evelyn Dubois.

Total: $63.75.

Saint-Vital

Percepteurs: MM. C. Teillet, E. Morier, L. Lavallée, Olier Morier, Guy Morier, Noël Rodrigue.

$10.00: RR. SS. Grises du Sanatorium.

$5.00: Mme P. Matchtelincka.

$2.00: A. Guay, R. Noiseux.

$1.00: Olier Morier, Claude Champagne, Camille Teillet, Alex. Perreault, E. Michaud, Mme C. Pellerin, Jos. Lavallée, Louis Riel, G. Philippon, Horace Morier, Ant.-G. Morier, Joseph Mouard, Noé Rodrigue, Oscar Morier, Albert Gary, Noël Rodrigue.

50 sous: A. Saint-Laurent, A. Morier, P. Gentes, F. Boisselle, Eug. Dufault, Amable Allard, Eug. Allard, Louis Lavallée, père, Alex. Riel, Wilfrid Riel, Jean Poitras, Pierre Berriault, Adélard Lavallée, Albert Payment, Jules Vermette, Mme Sholberg, R. Bousquet, Max. Riel.

25 sous: Mlle Laura Perron, Albert Delisle, Fred Genthon, Jos. Perreault, Arthur Jourdain, Alfred Michaud, F. Allard, Louis Lavallée, W.-M. Hérie, Eugène Bruce, Anonyme, Mme Parenteau, A. Hamel.

TRIBUNE LIBRE

La question de nos écoles

Nous ne sommes pas seuls à combattre la centralisation scolaire. Le "Free Press" publiait récemment la lettre suivante:

C'est un fait que les salaires des instituteurs sont très bas, regrettablement bas. Mais c'est également un fait que la situation des instituteurs n'est pas pire sous ce rapport que celle de la majorité des contribuables. C'est un fait que quelques instituteurs ont eu des réductions de salaires de 50 p.c. C'est également un fait que la grande majorité de ceux qui les emploient dans les districts ruraux ont vu leurs propres revenus considérablement réduits depuis trois ans. Tant qu'on n'aura pas pu trouver un marché profitable pour les produits agricoles du Manitoba, les instituteurs connaîtront des temps difficiles et aucune jonglerie dans les unités d'administration ne peut modifier cet état de choses. Les instituteurs eux-mêmes — j'entends ceux des écoles rurales — connaissent parfaitement la cause de leur embarras actuel et acceptent leurs pertes.

On rapporte que le Dr Robert Fletcher a préconisé le relèvement du statut de la profession de l'enseignement par l'adoption de plus grandes unités d'administration scolaire et par l'imposition de nouvelles taxes pour les fins d'instruction. La taxe qu'il propose est une imposition sur les salaires. La plus grande unité d'administration entraînera probablement le choix d'administrateurs qui désireront relever les salaires des instituteurs; la nouvelle taxe fournira l'argent nécessaire à cette fin.

Ce n'est pas un secret que le Dr Fletcher veut la destruction des commissions scolaires locales et emploie tous les moyens en son pouvoir pour arriver à ce but. Il manque néanmoins de prudence quand il profite de l'état de choses résultant de la dépression actuelle pour appuyer sa propagande.

Les projets d'imposition du Dr Fletcher sont impraticables. Il n'y a pas de nouvelles sources de revenus au Manitoba. L'imposition a déjà atteint le stage où les produits diminuent. Le coût de l'instruction, comme toutes les autres dépenses gouvernementales, doit être réduit et tout fonctionnaire du gouvernement qui ne comprend pas et n'accepte pas pleinement ce fait évident, est incompétent. La réunion récente n'est qu'un incident dans la guerre entre le département de l'éducation et les commissions scolaires locales. Les commissaires locaux considèrent que le but de notre système d'enseignement est de fournir l'instruction aux enfants. Le département de l'éducation croit, comme je le vois, que le but de notre système d'instruction est de fournir de l'emploi et des salaires aux instituteurs. Cette différence de point de vue est fondamentale et est une cause continuelle de friction entre les deux corps administratifs. Il est tout à fait déplacé pour des employés du gouvernement de critiquer et de tenter de détruire des organisations qu'ils ont pour emploi d'administrer. Toutefois, il est heureux, dans un sens, que le Dr Fletcher et les inspecteurs aient été aussi francs. Les contribuables savent maintenant — on le leur a dit nettement — que les commissions scolaires doivent être abolies pour relever le statut de l'instituteur. L'atmosphère a été nettoyée de tout le "bluff" concernant l'économie de la plus grande unité scolaire.

James-L. BARKER.

Gilbert Plains, Man.

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 FEVRIER 1933 NUMERO 38

LA LIBERTÉ

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.

Mgr GIEURE.

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.

NAPOLEON.

La Commission Canadienne de la Radio et le français

Une lettre de l'Exécutif de l'"Association d'Education des Canadiens français du Manitoba" à M. Hector Charlesworth

*L'Exécutif de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba *vient d'adresser la lettre suivante à M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radio à Ottawa:*

Saint-Boniface, Manitoba, le 8 février 1933

Cher monsieur,

Nous prenons la liberté de vous soumettre ce qui, nous semble-t-il, est de toute évidence une sérieuse anomalie dans les émissions radiophoniques de la Commission de la Radio. Au moment où nous écrivons, votre Commission a déjà donné quatre concerts d'une double série qui se prolongera probablement jusqu'au printemps. Nous avons eu la regrettable surprise de constater que pas un seul mot de français n'a été dit au cours de ces quatre concerts. Tout: appels de signaux, annonces, notices explicatives, tout se fait exclusivement en anglais.

Nous sommes assurés que vous n'avez que des sympathies pour les Canadiens français et nous n'oublions pas qu'il y a quelques semaines, à Québec, vous nous assuriez que le français aurait sa part légitime dans les émissions de la Commission de la Radio; par conséquent, il est totalement hors de notre pensée d'attribuer à la préméditation l'état de choses dont nous nous plaignons. Nous croyons plutôt que votre attention n'a pas été attirée sur cette anomalie et c'est une des raisons pour lesquelles nous intervenons aujourd'hui auprès de vous. Le regret que nous cause cette anomalie provient évidemment d'un sentiment légitime de fierté nationale froissée; vous le comprendrez fort bien. Il provient aussi, cependant, de la constatation qu'une émission radiophonique trans-canadienne unilingue est une utilisation incomplète de la radiodiffusion.

En effet, depuis Halifax et Charlottetown jusqu'aux Montagnes Rocheuses, il est des groupes compacts et nombreux de Canadiens dont le français est la langue maternelle. Ces Canadiens sont les descendants des fondateurs du Canada qu'ils ont toujours eu comme patrie. Ils ont implanté une civilisation qu'ils s'efforcent de cultiver et qu'il serait malheureux de laisser disparaître. Ceci donne à notre commune patrie une physionomie particulière et un cachet propre: dans le concret des faits de tous les jours, dans la tradition historique et dans la réalité géographique, notre pays est un pays bilingue. Malheureusement, ce fait ne semble pas être clairement perceptible à la majorité de nos compatriotes de langue anglaise qui habitent en dehors de la province de Québec. Des observateurs ont souvent constaté que cela provient, grâce surtout à un enseignement insuffisant et défectueux de l'histoire de notre pays, de ce que nos compatriotes anglais ne se rendent pas suffisamment à l'évidence ni à l'irrémédiable du simple fait que les Canadiens français habitent tout le Canada et qu'ils y parlent français partout. Et c'est de cette mésintelligence d'un fait évident et qui affecte nécessairement notre vie nationale que sont résultés les chocs malheureux qui, dans le passé et hier encore, ont compromis l'entente cordiale qui doit exister au pays entre Anglais et Français. Or une émission radiophonique unilingue, si elle influe sur cette situation, ne contribue qu'à la perpétuer.

D'un autre côté, chaque mot français prononcé au cours d'une émission en frappant l'oreille de l'auditeur est une affirmation du caractère biracial et bilingue de notre pays en même temps qu'une leçon d'histoire et de géographie canadiennes. C'est un acheminement certain vers la disparition de l'une des causes de discorde qui peuvent menacer l'harmonie des races au Canada. Il nous semble donc que négliger cet aspect des émissions radiophoniques, c'est en faire au Canada une utilisation incomplète. C'est même représenter notre pays et la population qui l'habite sous un aspect irréel et faux.

Avant l'étatisation de la radio, l'une des raisons invoquées au soutien de cette réforme, c'était l'importance de détourner le public radiophile canadien des programme américains. Or il nous a toujours semblé que cette raison manquait totalement de fondement si elle ne s'appuyait pas sur la promesse implicite que l'étatisation amènerait au Canada l'avènement de la radiodiffusion bilingue. En effet, si tout le parlé est anglais, où les auditeurs trouveront-ils la différence entre les émissions américaines et les émissions canadiennes? Et alors, pourquoi préféreront-ils celles-ci à celles-là? La musique est internationale et, d'ailleurs, la musique canadienne n'existe pas encore; or ni la nationalité des exécutants, ni la localité d'où elle est exécutée ne peuvent faire que la musique prenne un caractère national. Il s'ensuit donc que s'il est désirable de nous soustraire à l'influence américaine en matière de radio, et nous le croyons, il faut donner aux émissions canadiennes un cachet canadien. Il nous semble évident que le suprême cachet canadien qu'il importe de leur imprimer réside précisément dans des annonces bilingues qui ne devraient jamais en être séparées. En un mot, des émissions transcanadiennes bilingues seules peuvent constituer des émissions distinctement canadiennes. Autrement, nous n'hésitons pas à l'affirmer, les Canadiens français du pays tout entier, et particulièrement ceux qui en habitent les provinces à majorité anglaise et qui ne peuvent capter les émissions spéciales que vous faites peut-être dans la province de Québec, constateront à regret que l'avènement de l'étatisation de la radio est pour eux une désillusion et un désappointement.

Et ce que nous demandons ne présente aucune difficulté d'exécution, si l'on en juge par ce qui s'est fait dans le passé au Canada et ailleurs. Nous savons qu'au cours de l'hiver 1930-1931, le *Columbia Broadcasting System* irradiait de Montréal un concert le samedi soir et un autre le dimanche midi; au cours de chacun de ces concerts toutes les annonces étaient bilingues. Nous savons encore qu'un grand nombre de postes mexicains font toutes leurs annonces en deux langues. De plus, nous savons qu'avant la création de votre Commission et avant ses émissions, toutes les corporations privées qui nous favorisaient d'émissions transcanadiennes nous donnaient du français. Nous nous souvenons encore qu'au printemps de 1931, le Pacifique Canadien a irradié une série de dix concerts exécutés par la Symphonie de Montréal; le poste CKY, de Winnipeg, réémettait ces concerts qui étaient captés sur toute l'étendue des prairies de l'Ouest. Or, toutes les annonces de ces concerts étaient bilingues. Ce qui était possible à une organisation américaine, ce qui est encore possible à des organisations mexicaines, ce qui était possible à des corporations canadiennes privées l'est certainement pour la Commission Canadienne de la Radio. Autrement, il nous faudrait comprendre que l'étatisation de la radio au Canada fut un mouvement rétrograde, ce que d'ailleurs nous refusons de croire.

Pour ces raisons, nous prenons la liberté de vous suggérer de rendre bilingues vos émissions radiophoniques dans la mesure dans laquelle le Pacifique Canadien le faisait au printemps de 1931. Evidemment, cela comporte du bon français bien parlé.

Espérant que vous ferez bon accueil à notre requête et convaincus que vous vous en ferez l'ardent supporteur, veuillez accepter, cher monsieur, nos remerciements anticipés et l'expression de notre meilleure considération.

L'ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS FRANCAIS DU MANITOBA.
J.-H. DAIGNAULT, Secrétaire.

LE CLERGÉ MANITOBAIN

Autour du Calendrier de la "Liberté"

M. l'abbé A. d'Eschambault, directeur des "Cloches de Saint-Boniface", a fait d'intéressants commentaires sur la liste des prêtres de langue française nés au Manitoba, publiée par la "Liberté" dans son calendrier de 1933. Il en a profité pour dresser celle des autres prêtres qui, bien que nés hors de la province, y ont grandi et sont du pays à un titre égal. Nous donnons aujourd'hui la première partie de l'article du directeur des "Cloches".

La Liberté, notre vaillant hebdomadaire français, vient de publier un calendrier qui ne manque pas d'intérêt. Les calendriers de la **Liberté** sont devenus une espèce d'institution et ils méritent d'être conservés. La **Liberté** nous a donné par le passé les portraits des évêques Oblats, missionnaires dans l'Ouest, des législateurs français au Canitoba depuis les débuts de la colonie, de La Vérendrye, de diverses sociétés nationales, etc. Cette année, la **Liberté** nous offre la liste complète, avec photographies, des prêtres de langue française, séculiers et réguliers, nés au Manitoba. L'importance de la liste a étonné les abonnés et le public en général. L'on ne croyait pas qu'il y eût autant de prêtres nés au Manitoba. La liste ne comprend que ceux qui sont nés au Manitoba. Une foule de prêtres et religieux sont arrivés ici tout jeunes, ont reçu leur formation première ou secondaire dans nos écoles et institutions, sont par conséquent du pays et cependant leurs noms ne figurent pas sur le calendrier. Ajoutez-les à la liste imposante des figurants, et le total sera encore plus étonnant. Avant de parler de cette nomenclature, il convient de féliciter la **Liberté** de cette heureuse idée. C'est un service de plus qu'elle rend au public de langue française et notamment aux chercheurs ou aux amateurs d'histoire. C'est à la suite d'un travail de patience que l'on est venu à bout de dresser une liste aussi complète. La **Liberté** a droit à nos félicitations et nos remerciements.

Le Manitoba a donné le jour à 58 prêtres. Sur ce nombre, près de la moitié, soit 27, dont un évêque, sont prêtres séculiers. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, le distingué évêque de Prince-Albert et Saskatoon, est né à Saint-Boniface d'une de nos vieilles familles. Saint-Boniface a, en plus, donné le jour à 11 prêtres séculiers, 7 Jésuites prêtres, 3 Oblats et un religieux de Sainte-Croix, soit en tout 23 prêtres.

M. l'abbé Gonzague Bélanger est le premier prêtre né au pays. Il est né à Sainte-Anne en 1879. Mgr Prud'homme est le premier prêtre né à Saint-Boniface.

La Compagnie de Jésus a recruté 13 prêtres nés au Manitoba, dont 7 de Saint-Boniface; les Rév. Pères Oblats comptent parmi leurs rangs 12 prêtres dont 3 de Saint-Boniface. Les autres communautés religieuses sont aussi représentées, mais en nombre moins important.

Il serait intéressant de voir combien chaque paroisse a fourni de prêtres, réguliers ou séculiers.

Saint-Boniface a fourni, comme nous l'avons noté, 23 prêtres, dont un évêque. Le premier prêtre est cet évêque lui-même, S. E. Mgr Prud'homme. Sainte-Anne-des-Chênes a donné 4 prêtres. Leur doyen est M. l'abbé Gonzague Bélanger, premier prêtre né au Manitoba. Sainte-Agathe a également fourni 4 prêtres, ainsi que Saint-Joseph. Le R. P. Alfred Bernier, S.J., actuellement au Collège, est le premier prêtre de Sainte-Agathe, tandis que M. l'abbé Norbert Bellavance, décédé curé de Dunrea, est le premier né à Saint-Joseph.

Saint-Pierre a fourni 3 prêtres. Leur doyen est M. l'abbé Victor Joubert, décédé alors qu'il était procureur de l'Archevêché. Les paroisses de Saint-Norbert, Letellier, Saint-Malo, Saint-Alphonse, Saint-Charles ont donné chacune à l'Eglise deux prêtres. Le R. P. Antonio Champagne, C.R.I.C., actuellement curé de Lourdes, est le premier prêtre né à Saint-Norbert. M. l'abbé Antoine d'Eschambault, secrétaire à l'archevêché, est le premier prêtre né à Letellier. M. l'abbé Ulysse Forest, curé de Vassar, est le premier prêtre de Saint-Malo. Le R. P. Edouard Laflèche, S.J., actuellement à Chicoutimi, est le premier prêtre né à Saint-Charles. M. l'abbé Boulet, assistant-procureur à l'archevêché, est le premier prêtre né à Saint-Alphonse.

Les paroisses suivantes ont fourni un seul prêtre: Lorette, M. l'abbé D. McDougall, curé de St-Georges, descendant de François Bruneau et des Lajimodière, et par conséquent le premier prêtre avec du sang métis dans les veines. Winnipeg, M. l'abbé Gabriel Poitras. M. Poitras est le premier prêtre né à Winnipeg. Il y a deux ou trois ans les journaux, donnant le compte-rendu d'une ordination qui avait eu lieu à Winnipeg, ont dit que la jeune ordinand était le premier enfant né à Winnipeg. Nous avons relevé la chose dans le temps et montré que M. l'abbé Poitras, qui était prêtre depuis plusieurs années déjà, était en vérité le premier prêtre né à Winnipeg. M. Poitras est actuellement curé de Manitou. Bruxelles et sa colonie belge ont fourni un prêtre, le R. P. Gaston Hacault, S.J., fils du publiciste bien connu et du chrétien éprouvé qu'ont connu tant de manitobains. Saint-Adolphe, le R. P. Georges Lavoie, O.M.I., au Juniorat d'Edmonton. Dunrea, le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., professeur au Collège de Gravelbourg. Saint-Jean-Baptiste, R. P. A.-M. Granger, Dominicain, à Ottawa. La Broquerie, R. P. Achille Granger, F.M.I., mission Saint-Hubert, Sask. Somerset, M. l'abbé Aimé Decosse, assistant-secrétaire à l'archevêché.

En parcourant la liste des prêtres français nés au Manitoba, plusieurs pensées viennent à l'esprit.

D'abord la nécessité des petits séminaires ou écoles apostoliques pour le recrutement du clergé. Ces institutions ont ce but spécial et tendent à une fin unique. Tout est orienté vers le sacerdoce et les étudiants qui ne semblent pas appelés sont invités à aller ailleurs. Le Juniorat des Oblats a 12 prêtres nés au pays. Le Juniorat en a un plus grand nombre nés en dehors de la province, mais qui y ont reçu leur formation première. Le Juniorat a conduit vers le sacerdoce un bon nombre de prêtres d'autres langues, Allemands, Polonais, Tchèques, etc. Le Petit Séminaire de Saint-Boniface, oeuvre choyée de Mgr Langevin, a duré 15 ans à peine. Des 27 prêtres séculiers nés au Manitoba qui figurent sur la liste, plus de la moitié, une quinzaine, sont le fruit de cette plantation. Le Petit Séminaire a en outre préparé une dizaine d'autres prêtres nés en dehors du Manitoba ou de langues autres que le français.

Le Vieux Collège n'est pas une institution apostolique comme on l'entend au sens strict du mot. Le Collège donne une formation générale, préparatoire aux professions libérales comme aux sciences appliquées aussi bien qu'à l'état religieux. Plusieurs de ses élèves ont été ordonnés prêtres séculiers, d'autres ont suivi leurs maîtres et sont entrés dans la célèbre Compagnie, d'autres sont devenus religieux dans d'autres communautés.

L'incendie qui a détruit le Vieux Collège a amené la disparition du Petit Séminaire.

L'oeuvre de recrutement du clergé passe donc de nouveau au Vieux Collège qui a d'ailleurs dans le passé bien mérité de l'Eglise en conduisant vers le sacerdoce une foule de jeunes gens et en préparant pour les professions libérales un autre groupe de ses élèves. Avant la fondation du Petit Séminaire, le Collège fut la seule maison de recrutement du clergé diocésain. Mgr Langevin fonda son petit séminaire. Il avait alors un immense diocèse qui fut depuis considérablement réduit. Lors de l'incendie du Vieux Collège, le Petit Séminaire disparut de la scène. Nos espoirs se reportèrent sur le Vieux Collège qui, par le passé, a été la source des vocations religieuses dont nous parlerons plus bas. C'est le devoir de tous, religieux et prêtres, de collaborer à cette oeuvre qui, d'importante qu'elle est actuellement, peut devenir un problème angoissant.

(A suivre)

Chronique musicale

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG

Le dernier concert de l'orchestre de Winnipeg fut entendu par un auditoire de plus de trois mille personnes. Le nombre des nôtres qui se trouvaient là était plutôt remarquable, bien que sans doute pas encore ce qu'il pourrait être.

La musique symphonique depuis Haydn a recueilli plus que sa part de chefs-d'oeuvre. Rien de Mozart n'est préférable à ses symphonies; rien de Beethoven ne saurait se comparer à ses oeuvres pour orchestre; de Schubert, les oeuvres pour orchestre valent bien les autres; celles de Berlioz valent plus que ses autres; Wagner est tout orchestre en ses drames lyriques; de César Franck, quelques-uns des chefs-d'oeuvre sont pour orchestre; les Russes qui ont hésité entre l'opéra et l'orchestre n'ont pas manqué de bourrer leurs oeuvres lyriques de pages symphoniques; Debussy nous enchante à l'orchestre; Richard Strauss et Ravel nous prodiguent encore leurs meilleures inspirations par le truchement de l'orchestre. Bref, presque tous les génies du siècle dernier comme ceux de la fin du dix-huitième siècle ont trouvé en l'orchestre le moyen d'expression le plus favorable à leur pensée. C'est dire que celui qui ne connaît pas le répertoire symphonique ignore ce que la musique de son siècle, du siècle dernier et d'une partie au moins de celui qui l'a précédé comporte de plus parfait et de plus grand.

On pourrait peut-être reprocher aux compositeurs leur tendance à n'en avoir que pour l'orchestre, leur signaler l'oratorio, l'opéra, la musique de chambre. Ils ont connu tout cela, y ont même excellé, mais toujours leurs meilleures idées leur venaient lorsqu'ils travaillaient à une oeuvre symphonique; et nous restons devant le fait accompli que les chefs-d'oeuvre sont là et que c'est là qu'il faut les chercher.

C'est donc mus par le désir de faire part à leurs concitoyens de ce que la musique comporte de meilleur que les véritables musiciens, où qu'ils soient, s'efforcent toujours de doter leur localité d'un orchestre symphonique. Ils y vont souvent de quelques sacrifices, ils ne comptent pas trop les heures qu'ils consacrent à l'entreprise, heures qui, en temps ordinaires pourraient être employées à des occupations autrement rémunératrices. Malgré les moyens de fortune, souvent ils parviennent à faire ce que dans les grands centres on fait à coups de millions; car rien de plus coûteux qu'un orchestre symphonique, si ce n'est l'opéra, ce profiteur.

Ici, une saison de musique symphonique est plutôt qu'un voeu du public un besoin dont il n'a peut-être pas suffisamment conscience. Et ce n'est guère surprenant, car il faut bien se dire que lorsqu'en certains pays on en était à la floraison produite par des siècles de culture, le nôtre n'était encore qu'une steppe inculte. Déjà beau l'encouragement dont a été l'objet notre orchestre local et permettant d'espérer qu'en des temps meilleurs une vie généreuse lui sera assurée.

Sans doute notre orchestre est-il numériquement faible pour une salle d'où l'on n'a pas voulu exclure même les éléphants, mais l'augmenter sera facile s'il obtient la faveur du public et l'encouragement des mécènes. Si la sonorité ne fut pas toujours généreuse, c'est peut-être qu'un chef méticuleux insista d'abord sur la qualité du son, sur la clarté, sur le détail, comptant que la sonorité se développera avec l'assurance acquise au cours de la saison. En faisant cette réserve, faut-il tenir compte de la grandeur du vaisseau.

De plus, les oeuvres mises aux programmes, choisies judicieusement en vue des moyens de l'orchestre, pour la plupart ne requéraient pas l'éclat. Ainsi ce Siegfried Idyl, oasis dans le tumulte wagnérien, fut-il, malgré de légers flottements, ce que nous avons entendu de plus fini de la part de nos musiciens locaux. On a souvent "passé à travers" cette pièce, mais elle requiert vraiment plus de souci. De même la "Jupiter" de Mozart: ce n'est pas mince tâche que de soutenir l'intérêt en un andante de l'envergure de celui de cette symphonie; ce serait impossible si la clarté manquait, et cela du moins y était, alors que dans les autres mouvements il y avait déjà beaucoup plus que cela. Par ailleurs, la "Nouveau Monde" de Dvorak, qui nous fut donnée par tranches, bénéficia de beaucoup plus d'allant. Populaire — et Dieu veuille que jamais pis ne devint populaire — les musiciens sont sûrs de l'effet qu'elle produit sur le public et voilà une certitude qui donne beaucoup d'autorité à l'exécutant. Ce n'était pas le cas de cette "Sérénade" de Peter Warlock; voilà qui ne sera probablement jamais populaire; sans doute c'est un mets délicat pour les gourmets, mais ni le public ni les musiciens n'en sont là pour le moment. Sibelius plaira davantage: "Finlandia", "Valse Triste" ne nous permettaient pas d'attendre de ce compositeur la fine chose qu'est "Rastakava".

Et les ouvertures. Les "Joyeuses Commères" de Nicolai, d'abord; ma foi!... "Mignon"; c'est écrit pour plaire et cela plaît, même beaucoup. "Idoménée"; la finesse qu'on est en droit d'attendre de Mozart y était bien, mais la fin en queue de poisson déplut grandement. Enfin, "Léonore"; c'est bien plus qu'une ouverture, c'est un poème symphonique; c'est là que l'orchestre nous donna sa vraie mesure.

Les trois concerts déjà entendus nous permettraient de gloser encore copieusement; contentons-nous de ce que nous avons déjà dit et rappelons celui du 19 février dont le programme est de belle allure. "L'Inachevée" de Schubert, l'ouverture d'"Obéron" et un concerto de Beethoven.

Inutile d'insister sur la musicalité du chef d'orchestre, elle est indiscutable et indiscutée. J'aimerais parler de ses autres qualités, celles qui nous ont valu cette saison de musique symphonique: j'ai déjà abusé d'espace peut-être et il me semble qu'il en faudrait encore beaucoup pour en dire tout le bien que j'en pense d'une manière pas trop abrupte. Je lui souhaiterai tout simplement bon courage: on ne s'imagine pas ce qu'il en faut; et j'espère que son entreprise recevra de chez nous tout l'encouragement qu'elle mérite.

Marius BENOIST.

Pourquoi pas une demi-heure française par semaine?

Jeudi soir, le poste CKY, de Winnipeg, nous a donné une demi-heure de français. Ce programme était sous les auspices du Conseil National d'Education et sous la direction de M. A.-C. de la Lande. Il comprenait un morceau de chant par Mlle Lyla Brown, un autre, "D'un choeur qui t'aime" (Gounod), par Mlle Yvonne Thibault et M. Lucien Glénat. La pièce de résistance était une scène célèbre de l'"Aiglon", d'Edmond Rostand, qui a été particulièrement goûtée. Y figuraient: Mme Junot (duc de Reichstadt), M. A.-C. de la Lande (Flambeau) et M. Jules Perret (Marmont). L'annonceur était M. Louis-Philippe Gagnon.

Notre public apprécie toujours le beau répertoire français bien interprété. Nos remerciements au Conseil National d'Education et aux artistes. Pourquoi n'aurions-nous pas cette demi-heure française chaque semaine?

Ottawa. — M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, est revenu à Ottawa après un long séjour en Europe.

M. Cahan a représenté le Canada à la récente réunion de l'Assemblée de la Société des Nations à Genève, puis il a été chargé de négocier un traité de commerce avec la France.

Alliance Française

LE BONHOMME LA FONTAINE

On ne se lasse jamais de lire les fables de La Fontaine et l'on aime toujours à entendre parler de cet écrivain de génie sur lequel il y a tant à dire. On l'a bien vu à la soirée de l'Alliance Française de vendredi. M. Godias Brunet s'y est d'ailleurs révélé au public sous un jour bien connu de ses amis: nous voulons dire un admirateur passionné du célèbre fabuliste, qui l'a longuement pratiqué et n'ignore rien de ce qui se rapporte à lui. Il a réussi sans effort à faire partager son enthousiasme à l'auditoire.

Bien que La Fontaine ait eu ses détracteurs, et quelques-uns d'assez notoires, il n'y a peut-être pas d'auteur qui ait été plus vanté par la critique. La fable, c'est La Fontaine, comme le théâtre, c'est Racine et Molière: et de tous les genres littéraires, il n'y en a pas qui plaise à un plus grand nombre. Ce que les enfants aiment dans les fables, ce n'est pas la morale qui le plus souvent les dépasse, mais les animaux qui parlent et agissent comme des hommes, les drames dans lesquels figurent des personnages vivants et où ils s'amusent à prendre parti. Les lecteurs plus âgés sont surtout charmés de voir dans ces animaux une société calquée sur la nôtre, avec une peinture fidèle des défauts et des travers qu'ils rencontrent autour d'eux.

La fable, chez La Fontaine, revêt toujours une forme dramatique. C'est, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie en cent actes [divers
Et dont la scène est l'univers.

Elle comprend, comme toute oeuvre théâtrale, l'exposition, le noeud, le dénouement, et tous les genres de drames y passent à tour de rôle.

La Fontaine se distingue aussi par une observation juste et fine des beautés de la nature. Ses fables sont pleines de petits tableaux charmants. On reconnaît l'homme qui a fait à loisir de longues promenades et des rêveries sans fin, qui a noté des images pittoresques et vivantes.

Son vocabulaire est d'une grande richesse et sa poésie est remarquable par l'extrême variété du rythme. Nul n'a poussé plus loin l'art de l'harmonie imitative. Un grand nombre de locutions proverbiales, enchassées dans ses vers, dureront aussi longtemps que la langue française, qu'il a contribué plus que tout autre à développer et enrichir. Aussi nul auteur n'est-il plus fréquemment cité que le grand fabuliste pour sa morale et ses proverbes frappés comme des médailles.

Il faut relire La Fontaine de temps en temps pour passer un bon quart d'heure, pour se revivifier l'esprit au contact du goût et de la culture française.

M. le professeur W.-F. Osborne, en présentant le conférencier, s'est plu à reconnaître en lui toutes les vertus caractéristiques du bon Canadien français.

M. Louis-Philippe Gagnon a exprimé la gratitude de l'auditoire à M. Brunet pour lui avoir fait refaire connaissance avec un écrivain qui incarne le génie de précision et d'élégance de la nation française. Il l'a félicité du choix judicieux de son sujet et de l'heureuse manière dont il l'a traité en s'appuyant sur les critiques les plus autorisées.

FANTASIO.

Une déclaration de M. Hector Charlesworth

Montréal. — M. Hector Charlesworth, président de la Commission canadienne de la radio, a déclaré, au cours d'une conférence donnée devant le "Young Men's Canadian Club" à l'hôtel Queen's, que le peuple canadien ne tolérera plus que la radio, la plus récente et la plus extraordinaire des inventions modernes, soit abandonnée aux mains de tous ceux qui voudront l'exploiter dans leurs intérêts. Dans le passé, dit-il, on a accordé aux postes une licence qui leur conférait une sorte de monopole sur une certaine longueur d'onde. Ces postes, pour un certain nombre, ne se sont pas rendu compte qu'ils avaient des devoirs envers les auditeurs, qu'ils se devaient de les intéresser et de les aider à se cultiver davantage. C'est pour remédier à cet état de choses que la Commission canadienne de la radio a été créée. Elle a déjà fait quelque chose pour relever le niveau des programmes donnés à la radio en [illegible] et en interdisant la réclame qui se faisait autour des remèdes de charlatan.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

La première assemblée officielle du "Municipal and Public Utility Board" eut lieu à l'hôtel de ville le 7 courant. M. W.-R. Cottingham, président, expliqua que cette assemblée préliminaire avait pour but de recevoir officiellement les rapports de la cité et des commissions scolaires, afin de déterminer s'il y avait lieu de les placer sous la juridiction du "Board". Il fit remarquer que l'un des avantages du "Board" était de pouvoir traiter avec l'approbation de 60 pour cent des créditeurs et que beaucoup dépendrait de leur attitude pour un arrangement satisfaisant des paiements des sommes dues et de la diminution du taux d'intérêt, que nul doute il demanderait une certaine gérance officielle des affaires et de la cité qui doit être mise de suite sur une base administrative et financière où le coût des dépenses balancerait avec celui des recettes.

L'assemblée fut courte, les rapports étaient donnés par questions et par réponses. M. le maire Dowse, assisté du trésorier et du vérificateur, répondirent pour la cité, M. S.-J. Dussault pour la commission scolaire de Saint-Boniface et M. H.-H. Davison pour celle de Norwood.

Les chiffres donnés dans les rapports pourraient être cités; ils ne feraient que confirmer ceux des études et des rapports donnés par M. Sanford Evans sur le coût des gouvernements au Canada, qui montrent qu'en moyenne, dans les 18 dernières années, le gouvernement du Canada a dépensé $134, les gouvernements provinciaux $152 et les municipalités $124 pour chaque $100 reçus. Les années de dépression étant venues, il devait y avoir un arrêt à cette marche de dépenses au-delà de celle des revenus. Notre cité ayant suivi le courant général, bien que, d'après le rapport spécial de M. Sanford Evans, elle a depuis 10 ans toujours diminué ses dépenses et a eu une bonne administration, se trouve aujourd'hui dans une situation financière difficile dont il est inutile de chercher l'importance et les conséquences. Le chiffre de plus de $250,000 dépensés l'année dernière pour l'assistance, dont la cité a payé un tiers et dont on ne prévoit pas l'arrêt, est surtout le gros problème et demande l'attention immédiate de notre conseil.

La sérieuse situation créée par le fait du retard apporté par le fédéral et le provincial au paiement de leur part de secours a quelque peu été adoucie par le paiement d'une partie des sommes dues. Nos remerciements à ceux qui ont activé ce paiement et à nos commerçants qui, ayant continué leur crédit, ont empêché une situation difficile de se produire.

Sans doute que dans quelques jours, pour faire face à la crise financière augmentée encore par le fait que les taxes de 1933 ne sont demandées qu'au mois de juin, des projets de finance seront mis devant les citoyens, reçus avec bienveillance, étudiés avec soin et, s'il y a lieu, critiqués ou modifiés d'une manière constructive. Qu'en un mot il y ait pleine et entière coopération de la part de tous et l'on arrivera à d'heureuses solutions et au maintien du crédit de notre cité.

Le chiffre important du coût de l'assistance, ces 846 familles et ces 4,067 personnes recevant des secours sans ou presque pas de travail, tout cela fait réfléchir et une pensée vient à l'esprit: Comment se fait-il que la loi du travail qui a été donnée à l'homme par le Créateur soit aujourd'hui abandonnée et que ce soit une vie d'oisiveté forcée qui soit le partage de beaucoup? Il y a là matière à sérieuse réflexion. Espérons que bientôt la loi du travail reprendra son cours au bénéfice de la civilisation actuellement bouleversée.

A l'Académie Saint-Joseph

La collation des diplômes, qui avait lieu le 8 février à l'Académie Saint-Joseph, a été un triomphe pour les gracieuses finissantes de 1932. Un auditoire considérable, des discours appropriés, un programme artistique du meilleur choix justifiaient assez cette réflexion du Dr Fletcher à Mgr Jubinville: "Ici, on fait bien les choses." C'est un éloge mérité, et c'est pour nous plaisir que de le répéter.

Les deux pièces pour piano, "Les Pifferari", de Pessard, et la "Danse Hongroise", de Brahms, de même que le dernier choeur: "Cantate Domino", de McDonough, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, ont été rendus avec goût et beaucoup de maîtrise.

Le "Jardin du Bon Dieu", saynète symbolique anglaise, a tenu la salle entière sous le charme, tant par la grâce de ses personnages que par la touchante simplicité, la grandeur naïve du sujet.

Nous sommes reconnaissants aux organisatrices de cette jolie séance de nous avoir fait connaître les "Béatitudes", de César Franck, oeuvre de grande envergure, difficile d'exécution, que les extraits offerts par les héroïnes du jour, — avec le concours de Mlle Thibault, personnifiant le Christ, — nous font rêver d'entendre dans son entier un jour ou l'autre.

La collation des diplômes, présidée par M. le Magistrat Lacerte, a été suivie d'un vigoureux discours par le R. P. Bourque, S.J., dont les conseils judicieux auront fait impression, sans doute, sur l'âme et le coeur de ces jeunes filles qui entrent dans la vie. La femme, quel que soit l'état de vie qu'elle embrasse, est appelée à être une éducatrice. A elle d'acquérir ou de cultiver les qualités requises, la volonté, la douceur et la fermeté. M. Fletcher, à son tour de féliciter ces enfants. Il joint à ceux du Père Bourque des avis de haute sagesse, commandant l'effort personnel dédaigneux de toute influence, et il leur montre dans l'éducation qu'elles ont reçue le moyen inappréciable de rendre leurs vies nécessaires.

Mgr Jubinville, à qui est réservé le mot de la fin, se déclare heureux du rôle aimable qui lui est assumé. Remerciant les unes et félicitant les autres, il fait vibrer une corde dont la résonnance établit, dans les flots d'harmonie qui nous ont été versés si libéralement, l'accord parfait. Ces demoiselles ont saisi la note de la reconnaissance qu'elles doivent chanter à leurs parents d'abord, qui ont fait tant de sacrifices pour les conduire où elles sont ce soir, qu'elles doivent chanter également à leurs maîtresses qui se sont dévouées à leur éducation. La reconnaisance est malheureusement un sentiment qu'on ne cultive pas assez; que ce ne soit pas là le cas d'une élève de Jésus et de Marie!

Voici la liste des graduées de 1932: Mlles Béatrice Paul, Marjorie Dance, Jeannette Sneddon, Margaret Parker, Mildred Russell, Dorothy Probizanski, Madeleine Talbot, Denise Molloy, Violet Clegg, Bibianne Lacerte, Lorraine Bourbonnais, Angèle Gauthier, Gertrude Conrad, Marie Masson, Eva Hales, Eva Smith, Emily Baczynski, Thérèse Deniset, Marie-Ange Leverrier, Florence Dubé, Irma Van Camp, Allie Sinclair, Jean Mackay, Louisa Langton.

Cercle paroissial de l'Association d'Education

Comme déjà annoncé, l'assemblée mensuelle du Cercle local aura lieu le dimanche 26, à 4 h. de l'après-midi, à l'Institut Collégial Provencher.

La conférence sera donnée par le R. P. Faure, S.J.; sujet: "Les relations des parents avec le personnel enseignant".

Nous donnerons le programme en entier la semaine prochaine.

LE SECRETAIRE.

Ligue de Gouret Inter-A.C.J.C.

Collège vs O.J2.C.

En gagnant la partie contre l'O.J2.C. par le résultat final de 5 à 1, l'équipe Provencher du Collège a conservé sa deuxième position dans la ligue. Dès le début, les Collégiens firent preuve de beaucoup d'habileté et d'un admirable jeu d'ensemble. Aussi réussirent-ils à compter trois fois sur le nouveau gardien de but de l'O.J2.C., qui semblait être une victime facile. Dans la deuxième période, les joueurs de l'O.J2.C. pressèrent fortement l'attaque et réussirent à compter, sans pouvoir empêcher cependant les Collégiens d'enregistrer un quatrième point. Dans la troisième période, ces derniers enregistrèrent un autre point et, par leur jeu de passes habiles, ne donnèrent pas de chance aux adversaires de se montrer dangereux.

La Vérendrye vs Juniorat

Le début de la partie fut assez lent. Les joueurs du La Vérendrye ont plus d'ardeur et profitent de l'engourdissement des adversaires pour faire un point. Les Junioristes alors se réveillent. Le jeu est vif de part et d'autre. Aucun point ne se fait dans la deuxième période.

A la troisième, le La Vérendrye faiblit et les Junioristes comptent au début de la période. Ceux-ci ne semblent pas être fatigués et travaillent ferme. Joyal trompe les défenses et enregistre le second point. Aubin suit son exemple et compte le troisième.

Les joueurs du La Vérendrye ne se découragent pas. Huot prend la rondelle et compte le second point pour son équipe. Quelques minutes après, la partie prenait fin, laissant la victoire aux Junioristes par le résultat de 2 à 3.

* * *

Position des équipes de la ligue:

	J.	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	4	4	0	0	8
Provencher (Collège)	4	2	1	1	5
La Vérendrye	4	1	3	0	2
O.J2.C.	4	0	3	1	1

Institut Collégial Saint-Joseph

Tableau d'honneur de janvier

Grade XII — Excellence: Margaret Ekins, Irène Gagnon, Marguerite Robb, Thérèse Joyal, Thérèse Côté-Richard, Bérénice Préfontaine, Simone André, Joyce Lowry, Mary Salomon, Goldie-Margaret Csuzdi, Albertine Dufault, Nancy McBean.

Grade XI — Excellence: Jeanne Corbeil, Thérèse Desautels, Jacqueline Deniset, Georgette Bissonnette, Gilberte Lagacé, Elisabeth Jourdain, Irène Bonin, Audrey Benoit, Béatrice Duggan, Anne Hallama, Juliette Couture.

Grade X — Excellence: Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Léa McCaughan, Hélène Blais, Ella Gagnon, Denise Pelletier, Berenice Chamberland, Marguerite Kreitz.

Grade IX — Excellence: Lorraine Saint-Godard, Léa Dussault, Jeanne Croteau, Thérèse Turenne, Dorothy Mager, Joséphine Gallant, Yvette Adam, Edith Gatin, Frances Diamond, Géolla Forest, Mary Lusick, Alice Lafrance, Béatrice Gauvreau, Lucienne Bouchard, Louise Fouchard, Cécile Doutre, Denise Guyot, Jeanne Bertrand, Antoinette Poitras, Stella Walker, Irène Riel, Donna Benoit.

Grade VIII (A) — Thérèse Fontaine, Norma Miller, Annie Théberge, Martha Stove, Verna Thompson.

Grade VIII (B) — Pauline Simon, Annette Bérubé, Jeanne Chavanne, Simone Charette, Aurore Van Hoorenbeck, Fernande Tremblay, Médérise Lemoine.

Cours commercial (2e année) — Excellence: Irène Chamberland, Jeanne Desrosiers, Maria McFetridge, Stella McDougall, Yvette Jolivet.

Cours commercial (1re année) — Excellence: Cécile Toupin, Olga Poirier, Elza De Leeuw, Violet Anderson, M.-Jeanne Dheere, Madeleine Dugal, Ida Dupas, Vera Mansley, Lily Miller, Anne-Marie Pambrun.

* * *

Les élèves dont les noms suivent ont conservé le plus haut pourcentage en classe :

Grade VII (A) — Odile Desautels, Marcelle Masserey, Viviane Saint-Godard.

Grade VII (B) — Kathleen Miller, M.-Paule Aubert, Dora Laferrière.

Grade VI (A) — Jacqueline Gagnon, Françoise Trudel, Madeleine Bernier.

Grade V (A) — Lucile Gingras, Marguerite Fitzgerald, Irène Poitras.

Grade V (B) — M.-Anna Ritchot, Berthe Brunet, Aline Baril.

Grade V (C) — M.-Antoinette Gagnon, Denise Fourneaux, Thérèse Blais.

Grade V (D) — Shirley Benoit, Clara Chartrand, Marguerite Roels.

Grade IV (A) — Marcelle Ferland, Louise Prud'homme, Marie Fossin.

Grade IV (B) — Yvette Mousseau, Louise Lamoureux, Aline Voyer.

Grade III (A) — Mary Morez, Olga Susick, Mary De Klerck.

Grade III (B) — A. Mousseau, Lucile Lacerte, Lorraine Lavery.

Grade III (C) — Yvette Nault, Marie Landry, Laurette Gentes.

Grade II (A) — Suzanne Tremblay, Thérèse Lavoie, Yvonne Toupin.

Grade II (B) — Ida Plante, Hélène Courteau, Thérèse Fortin.

Grade II (C) — Louise Bernier, Mariette Sicotte, Raymonde Blanchette.

Grade II (D) — Constance Cave, Leslie Miller, Olive Yager.

Grade I (A) — Madeleine Pelletier, Thérèse Pambrun, M.-Louise Van Hoorenbeck.

Grade I (B) — Laurence Arpin, Rolande Martel, Marcelle Joberty.

Grade I (C) — Jeanne Pritchard, Dorothy Dougall, Aileen Mollison.

Cours préparatoire (A) — Yolande Prud'homme, Blanche Hébert, Flore Turgeon.

Cours préparatoire (B) — Louise Bourier, Yvonne Saint-Pierre, Cécile Lévêque.

Cours préparatoire (C) — Helen Susick, Jeannette Lys, Georgette Dheere.

* * *

Le samedi 28 janvier, les élèves du dixième grade de l'Institut Collégial Saint-Joseph donnaient une partie de cartes en l'honneur des Enfants de Marie. Mlles Jeannette Mathieu et Irène Phaneuf en étaient les organisatrices.

L'on exécuta le programme suivant:

Duo: Mlles Hélène Blais et Berenice Chamberland.

Déclamations: Mlles Ida Dupas, Bertha Duyvejonck, Berenice Chamberland.

Solo de piano: Mlle Virginia Dupuis.

Cantique à la sainte Vierge, en choeur.

Fidèles au rendez-vous, le savoir-faire, la distinction et le joyeux entrain ne s'éloignèrent pas un instant de l'aimable compagnie.

LA VIE AU COLLÈGE

Départ

La semaine dernière, M. Germain Roy, attaché depuis septembre au corps disciplinaire, nous quitte pour Veillard, Saskatchewan, où il sera instituteur. A cet ancien, nos voeux de succès dans son nouveau poste.

Cercle Provencher

Afin de faire face à la crise financière qui menace de tuer notre cercle de l'A.C.J.C., le conseil vient de décider de faire une rafle pour subvenir aux besoins de l'organisation. L'accueil que l'on a déjà fait aux solliciteurs fait espérer un bon succès. Le billet se vend 10 sous et donne droit à un tirage sur des valeurs d'une douzaine de piastres environ.

Gouret

Nous ne donnons pas de détails sur la partie de dimanche; nous renvoyons le lecteur au rapport du secrétaire de la Ligue. Mais nous ne pouvons passer sous silence la cause principale de la magnifique tenue de nos porte-couleurs. Sans vouloir ignorer le mérite de nos joueurs, — la puissante ligne Larivière-Burley-Brunet, le non moins efficace trio Rodrigue-Gauthier-Paul, ainsi que la colossale paire de défenses Auger-Létienne — il est bien évident que l'entraînement qu'ils reçurent jeudi dernier d'Albert Lemay, joueur de renom dans la ligue senior de Winnipeg, ne compte pas pour peu dans l'heureux résultat.

Nous tenons à remercier cet ancien de l'encouragement qu'il a bien voulu donner à ceux qui, comme lui, apprennent au collège à jouer au gouret.

* * *

Dimanche avait lieu aussi la première rencontre des "midgets" de la Cathédrale contre ceux du Collège. Premier pas dans la course au championnat qui reviendra au gagnant de trois parties sur cinq.

Au début de la première période, les chances semblaient égales de part et d'autre. Mais après dix minutes de jeu, les visiteurs commencèrent à se montrer légèrement supérieurs. Cependant aucun point ne se fit, grâce à notre première ligne Charnicki-Comeault-Robinson, qui travailla sans relâche.

A la deuxième période, les adversaires devenaient plus agressifs et plus dangereux à cause de la faiblesse de nos défenses. Aussi n'eussent été l'habileté consommée et le sang-froid imperturbable de Loiselle, qui se surpassa dans les filets, le résultat final eût été beaucoup plus haut que 1 à 0, en faveur de la Cathédrale.

PETITES NOTES

Désirant contribuer à l'embellissement de notre cité, la Winnipeg Electric Co. a retiré ses poteaux, peu décoratifs, des rues Dumoulin et Notre-Dame, pour les placer dans les ruelles. Il a fallu, dans bien des endroits, changer le service à l'intérieur des maisons. Leur prix étant le plus bas, Fontaine et Compagnie ont été chargés de cette dernière partie des travaux.

TRIBUNE LIBRE

Epilogue

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance de la mise au point de M. Daignault en réponse à la nôtre. Non seulement cette réponse dramatise les circonstances pour le besoin de la cause, mais elle renferme des affirmations pour le moins très inexactes.

Ne voulant pas, toutefois, laisser au public l'impression d'une scission entre vieux et jeunes à Saint-Boniface — ce qui d'ailleurs n'est pas — nous mettons fin, sur l'avis d'hommes sérieux et de membres désintéressés du clergé, à ce débat public, nous réservant le privilège de répondre personnellement à qui de droit.

Envers et contre tout, nous tenons cependant à réaffirmer ici le respect et l'appréciation de l'O.J2.C. pour toutes nos sociétés nationales sans exception et ses bonnes dispositions — c'est en somme ce qui compte.

Et si la divergence d'opinions a pu être sincère de part et d'autre au sujet des derniers événements, on saura distinguer au-dessus de la fumée, qui d'ailleurs se dissipe rapidement, l'oeuvre qui doit vivre, l'oeuvre si nécessaire de la jeunesse. C'est l'oeuvre qu'essaie de réaliser l'O.J2.C. à Saint-Boniface, l'oeuvre paroissiale à laquelle Monseigneur le Curé n'a certes pas ménagé, en ces derniers temps encore, ni son appréciation ni son encouragement. Nous l'en remercions sincèrement.

ORGANISATION JUBINVILLE DES JEUNES DE CATHEDRALE.

Sépultures

Le 2 février — Virginie Ducharme, épouse de feu Augustin Roussin, décédée le 30 janvier, à l'âge de 66 ans.

Le 8 février — Constance Radford, enfant de Harold Radford et d'Éveline Bellefeuille, décédée le 6 février, à l'âge de 13 mois.

Le 10 février — Marie, enfant de Paul Forget et de Jeanne Rivard, décédée le 8, âgée d'un jour.

Le 11 février — Paul, enfant de Delphis Champagne et d'Anna Huot, décédé le 9, à l'âge de 3 mois.

Le touriste. — De quoi vivent les gens ici?

Le cocher. — De leurs cochons en hiver et des touristes en été.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE!

15 février
Agnès Deremiens, Laurier, 9 ans.
16 février
Adèle Beaudry, Saint-Norbert.
19 février
Léa Therrien, Lorette, 12 ans.
Rita Laramée, Marquette, 9 ans.
Henri Lamothe, Saint-François-Xavier, 8 ans.
Odile Bourrier, Saint-Lupicin, 9 ans.
Conrad Préfontaine, Saint-François-Xavier, 8 ans.
Martha Van Eslander, Saint-Norbert, 13 ans.
20 février
Laurette Lavoie, Mariapolis.
Simone Coulombe, Fannystelle, 12 ans.
21 février
Lorraine Leclerc, Marquette, 10 ans.
Françoise Bruyère, Letellier, 3 ans.
Patrick McCarthy, La Broquerie, 13 ans.
22 février
Léo Gauthier, Académie Provencher, Saint-Boniface.
Annette Trudeau, Ile-de-Chênes.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

NOS AMIS LES OISEAUX

Surveillez bien l'horizon ces jours-ci, mes petits-enfants. Ponctuelle comme toujours, la gentille Alouette fera son apparition. Quelle que soit la rigueur de la température, elle nous revient invariablement vers la mi-février. Saluons ses notes joyeuses avec transport! Ne claironnent-elles pas bien haut tous nos espoirs printanniers?

Vous connaissez si bien cet oiseau qu'il est inutile de vous en donner le signalement. Soulignons seulement quelques particularités. L'Alouette — appelée aussi Ortolan — est munie, au-dessus de chaque oreille, d'une petite touffe de plumes noires allongées donnant l'impression de petites cornes. D'où le nom anglais "Horned Lark". Elle abaisse ou relève ces petites cornes à volonté, de sorte qu'il n'est pas toujours possible de les distinguer. Un beau croissant noir orne sa poitrine aux nuances crème et or. Elle partage avec la Farlouse d'Amérique (American Pipit) et le Plectrophane de Laponie (Lonspur) cette spécialité: l'ongle du doigt postérieur (placé en arrière) est très allongé.

L'Alouette est si impatiente de construire son nid qu'elle n'attend pas la fonte des neiges pour se mettre à l'oeuvre. Aussi n'est-il pas rare de découvrir, en pleine poudrerie d'avril, Mme l'Alouette installée sur un nid douillet enfoui dans la neige. Elle garde un espace libre au-dessus d'elle et semble très satisfaite de son sort.

On ne peut s'empêcher d'être émerveillé de l'endurance, de la bravoure de cette première messagère du printemps. Donnons-lui toute notre admiration et ne manquons pas de distribuer, à son intention, quelques poignées de grain de blé ou d'avoine dans les bosquets avoisinants.

* * *

Tout notre petit monde ailé sera bientôt là!... Voici donc le moment de fabriquer vos maisons pour oiseaux. Ces "nichoirs" ne sont guère compliqués et peuvent avoir une forme quelconque. (On se sert même de boîtes percées d'un petit trou arrondi ou d'ustensiles désaffectés, boîtes de conserve, vieilles bouilloires). Il est simplement indispensable que le toit soit étanche.

N'oubliez pas "un petit balcon" pour que les locataires de la maison puissent y poser leurs pattes...

Si vous désirez attirer certaines espèces particulières: Hirondelles, Pics, Mésanges, etc., procurez-vous gratuitement la brochure française suivante, "Maison d'Oiseaux et leurs occupants". Vous y trouverez des plans de maisons adaptés aux besoins de nos oiseaux les plus connus. Adresse: M. J.-B. Harkin, Commissaire des Parcs Nationaux, Ministère de l'Intérieur, Ottawa. Ne manquez pas d'écrire en français, en bons petits Canadiens que vous êtes!

Fabriquer ainsi des maisonnettes pour oiseaux vaut mieux que d'imiter les gamins qui grimpent aux arbres pour en dénicher le plus possible.

Chaque fois que vous en avez l'occasion, petits amis, prenez la défense de ces hôtes ailés. Ils vous ressemblent par tant de traits: grâce, faiblesse, gaieté! N'est-il pas tout naturel que vous les protégiez et aimiez?

MERE-GRAND.

Nécessité de l'observation

Mes jeunes amis, vous entrez à peine dans la vie, vous êtes entourés d'une foule de choses qui vous étonnent et auxquelles vous ne comprenez rien encore. Le premier devoir qui s'impose à vous, c'est de chercher à y voir clair. Pour y parvenir, il faut les regarder longtemps, avec attention, demander le pourquoi de ce que vous ne vous expliquez pas; en un mot, prendre l'habitude de l'observation intelligente.

Vous voyez votre père débiter du bois, le façonner pour en faire une paire de roues, un meuble, etc. Mais il ne prend pas une espèce de bois quelconque. Quel est le motif de sa préférence? Tâchez de le découvrir, et, au besoin, questionnez votre père.

L'observation personnelle et raisonnée est la source la plus abondante des connaissances solides et pratiques.

LE NSADZU
ou l'oiseau indicateur

Quand vous marchez dans un sentier indigène tracé dans la forêt, votre oreille est parfois agacée par ce petit cri souvent répété: Kiti! Kiti! Kiti! Si vous levez les yeux, vous voyez devant vous un petit oiseau noir et blanc qui continue à vous appeler par ses petits cris, car, vraiment, le ton de sa voix est celui de l'appel. Suivez-le donc, c'est l'oiseau indicateur d'essaims d'abeilles.

Kiti! Kiti! Kiti! Tout en le suivant, répondez à son invitation en sifflant. De temps en temps il se perchera pour voir si vous le suivez toujours, puis, il reprendra son vol en vous appelant toujours: Kiti! Kiti! Kiti! Arrivé là où sont les abeilles, cette petite sirène se perchera pour de bon en changeant son cri d'appel en un autre petit cri: psiti! psiti! psiti! qui semble vous dire: Ici! Ici! Ici!

N'est-ce pas une merveille, me direz-vous, qu'un petit oiseau indique à l'homme l'endroit précis où sont les abeilles? Sans doute, il y a quelque chose d'extraordinaire dans ce procédé fascinateur, quoiqu'il soit dû exclusivement à l'instinct. Voyez-moi un peu ce petit détective se constituer l'associé de l'homme pour lui faire découvrir un miel succulent!

Cependant, n'allez pas croire au désintéressement de ce volatile: le rusé vous a appelé d'un air insinuant, il est vrai, il vous a même indiqué l'objet convoité, mais il y va de son intérêt, la preuve, c'est qu'il monte la faction pendant que vous opérez chez les abeilles.

A peine vous êtes-vous emparé du délicieux nectar et avez-vous tourné le dos pour retourner chez vous, que le petit glouton s'abat sur les restes. Pour lui, ce n'est pas tant le miel qui l'attire que les abeilles, surtout les larves d'abeilles: c'est sa principale nourriture. Il s'en repait donc, et, s'il a des petits, il fait le transport de larves, parfois même d'abeilles, mortes ou vives.

S'il vous plaît de faire plus ample connaissance avec ce passereau, disons que l'oiseau indicateur, du moins celui du Nyasaland, a tout de la mésange: sa taille, sa queue, ses pattes et son bec, il semble n'en différer que par son plumage. L'oiseau indicateur, je parle de celui du Nyasaland toujours, est tacheté noir et blanc, on devrait dire blanc et noir, car il a beaucoup plus de blanc que de noir. Chez lui, la gorge et le ventre sont entièrement blancs.

Ces petits oiseaux sont nombreux ici, dans le pays, et, naturellement, ils sont très estimés des indigènes à cause du miel qu'ils leur font trouver. De plus, ils le considèrent comme un bâtisseur émérite, quand ils vous décrivent le nid qu'il habite. Si vous leur demandez une fois de vous montrer cette merveille d'architecture, ils vous feront voir, attaché à une branche, un nid en forme de gourde au col replié, et on dirait que cette gourde est attachée à la branche d'arbre par le milieu de la courbure du col. Ils vous montreront même parfois les petits oeufs blancs de cette sorte d'oiseau dans le nid en question. Mais si les oeufs sont bien de ce passereau, ce nid original n'est pas du tout de lui, c'est tout simplement le nid de la mésange qu'il a volé. Oui, l'oiseau indicateur, tout comme le coucou, est un grand voleur de nid. Et encore, s'il prenait un nid quelconque, mais non, il choisit ce qu'il y a de mieux, de plus solide, de plus moelleux et de plus confortable. Rien n'y manque, car la mésange s'y entend pour faire un nid, elle laisse même une petite ouverture qui regarde vers le sol au haut du nid, de la sorte, la pluie ne peut y entrer. Vous comprenez bien que l'oiseau indicateur n'a pu s'empêcher de jeter un regard de convoitise sur cette demeure somptueuse. Chose étrange, l'oiseau indicateur, doué d'un instinct si développé pour rendre service à l'homme, n'a pas du tout l'instinct de bâtir son nid, ou s'il l'a, c'est un grand égoïste et un voleur qui a besoin d'autrui pour vivre et se reproduire.

Mais, malgré tout, l'oiseau indicateur ne cesse d'attirer notre admiration, il est si utile à l'homme. Surtout, chez les nègres, il est en grande estime à cause de la récolte de miel qu'il leur fait faire. Son égoïsme et son naturel voleur leur échappent, pour la bonne raison qu'ils ne veulent pas admettre que le nid dans lequel il pond ses oeufs n'est pas le sien.

C'est probablement à cause de sa popularité que les indigènes ont donné son nom à une rivière assez considérable de la Rhodésie du Nord.

(Les Missions d'Afrique.)

Il neige!

Il neige depuis ce matin: de légers flocons, semblables à des pétales de cerisiers secoués par le vent, descendent lentement du ciel gris et couvrent le sol, les toits, les branches des arbres.

Le froid rigoureux de la nuit a givré la vitre; elle est toute gravée de fleurs aux formes fantastiques qui étincellent comme des cristaux délicats aux pâles rayons du soleil levant.

L'eau de la gouttière se fige lentement, et des glaçons pendent au bord du toit, comme des lambeaux d'étoffe déchiquetée, et cette dentelle froide et blanche ressemble à la mâchoire d'un monstre en colère.

UN PEU DE BOTANIQUE

Les feuilles tombées sont-elles utiles?

Nous avons vu que les feuilles tombées protègent les racines des arbres contre le froid et qu'elles leur procurent une bonne réserve d'eau et d'humidité. Elles assurent aussi aux racines une aération bienfaisante du sol forestier.

Les racines ont besoin d'air, et d'air renouvelé.

Avez-vous un pot ordinaire de fleurs, dans lequel une plante pousse? Si d'une façon ou d'une autre, vous en faites sortir la terre sans la diviser, vous constaterez que les racines abondent sur le pourtour de bloc terreux. Pourquoi? C'est qu'elles se sont développées dans la partie la plus aérée de la terre. L'air, riche en oxygène, est entré par les petits trous des parois, et les gaz impurs sont sortis par la même voie. L'échange des gaz se fait beaucoup plus difficilement entre le milieu du pot et l'extérieur. Les racines s'y développent difficilement.

Ce fait, facile à constater, nous montre l'importance pour les racines de la pénétration et du renouvellement de l'air dans un terrain planté d'arbres.

L'air doit pénétrer dans un sol forestier et s'y renouveler, si l'on veut que les racines de nos arbres remplissent leur rôle. Pourquoi? C'est que les organes souterrains des plantes, tout comme les parties aériennes, respirent à notre façon, quoiqu'à un degré moindre.

Supposez qu'une personne soit mise dans un local clos et sans issue aucune. C'est le malaise, c'est l'étouffement, c'est l'asphyxie, c'est la mort à brève échéance. L'air étant vicié, le sang s'est empoisonné, les mouvements se sont arrêtés, l'organisme s'est détraqué.

On arriverait au même résultat en enlevant l'air à une souris que l'on a enfermée dans un bocal.

Les corps vivants ont donc besoin d'air, et d'air renouvelé, les plantes comme les animaux.

Il est vrai que celles-là résistent davantage à l'asphyxie. Mais voulons-nous qu'elles croissent rapidement, que leurs feuilles soient nombreuses et vigoureuses, que leur tronc se remplisse de réserves alimentaires, il faut faire en sorte que leurs racines reçoivent de l'air, et de l'air renouvelé.

Quelle sorte de sol favorisera cette pénétration et ce renouvellement de l'air au profit et à l'avantage des racines? Non pas les sols tassés, pressés, durcis, les sols qui font bloc compact, sans issue. Dans ces sols les arbres poussent misérablement. Pourquoi dans nos glaises les chênes cessent-ils à un moment de croître et perdent leurs feuilles? C'est que les racines actives et vivantes se sont enfoncées à des profondeurs auxquelles l'air n'arrive plus.

Un sol forestier doit être aéré, et plus il est aéré, plus beaux seront les arbres qu'il portera.

(A suivre)

MOTIFS DE FIERTE

Les Canadiens français ont encore besoin de se prouver, paraît-il, qu'ils doivent être une race fière. Rappelons-leur quelques motifs de fierté.

D'abord il y a ceux qui viennent de la "race". Si la race anglaise est la première du monde par la puissance matérielle, nous sommes les fils de la race française, la première du monde par la puissance de l'esprit. Au temps où nos ancêtres sortirent de France, la puissance française était la première du monde à tous les points de vue. En outre, ces ancêtres représentaient une élite morale. "La source de presque toutes les familles qui subsistent encore aujourd'hui (en Nouvelle-France) est pure, et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer", a écrit un témoin digne de foi, l'historien Charlevoix.

Il y a aussi les motifs de fierté qui viennent de l'"histoire".

Nos pères, Français de grande race, n'ont été égalés par personne, en Amérique, pour la grandeur des desseins, pour l'énergie et la constance audacieuse à les réaliser. Les Anglais n'avaient pas encore dépassé la ligne bleue des Alléghanys, que nos pères avaient déjà exploré, organisé un vaste empire, couvrant presque les deux tiers de l'Amérique du Nord.

Dans cet empire, nos pères se comportèrent comme de grands civilisateurs. Nulle part ils n'ont détruit les Indigènes pour la seule ambition de se faire de la place. L'explorateur n'alla jamais plus vite que l'évangélisateur. Ils fondèrent au reste cette colonie pour en faire un appui de l'Evangile et jamais peuple conquérant n'a planté plus de croix dans son empire.

Il y eut, nous le savons, la défaite de 1760. Mais nous étions 70,000 contre 1,200,000. Presque seuls, nous avons tenu pourtant pendant cinq ans, marquant les étapes de notre retraite par autant de victoires.

Vaincus, nous allions nous heurter à la plus formidable puissance des temps modernes, sans perdre pourtant aucune de nos forces essentielles. Au nouveau maître nous avons arraché, l'une après l'autre, toutes nos libertés. En dépit de tout, après cent soixante ans de conquête, nous sommes restés un peuple de langue et de culture françaises.

Et nous sommes restés un peuple catholique. Notre vitalité religieuse déborde la province de Québec. Nous avons organisé la vie catholique de toutes les provinces de la Confédération; nous avons des oeuvres considérables aux Etats-Unis; nous en avons de pareilles dans tous les pays de mission. A tel point que l'expansion religieuse de ce petit peuple d'à peine trois millions, dépasse celle des deux Amériques mises ensembles.

Je conclus: le Canadien français qui a honte de sa race en a honte gratuitement. Et son manque de fierté ne signifie pas seulement manque de coeur, mais manque d'esprit.

Lionel GROULX, ptre.

Vocabulaire

Avant la veillée — Le jour s'éteint; le crépuscule s'étend; la nuit arrive à pas furtifs, enveloppe la terre; les étoiles scintillent; une nuit claire, sombre, étoilée; des ténèbres épaisses; une lueur filtre aux fentes des volets.

Les bruits de la veillée. — Les sifflements du vent, de la bise; le pétillement de la flamme; le ronflement du poêle; le tic-tac de l'horloge; le froissement des feuilles que l'on tourne; la crécelle du grillon; un bâillement étouffé; la bise souffle, le vent hurle, beugle; les bûches craquent, les étincelles pétillent.

COURRIER DE MÈRE-GRAND

A tous mes petits amis. — Vous montrez-vous en tout et partout fiers de votre langue et de votre titre de Canadien français? Si vous faisiez un petit examen de conscience, n'auriez-vous pas à accuser un engouement un peu exagéré pour tout ce qui est anglais? Sans doute, l'anglais occupe une place importante dans notre vie nationale et nul n'en peut nier l'utilité. Mais est-ce là une raison de négliger ou de sacrifier à tout propos notre langue et notre nationalité françaises?

Lisez l'article tout vibrant de patriotisme de M. l'abbé Groulx, dans une autre colonne de cette page. Faites-le lire à vos parents, à vos amis, et déposez-le précieusement dans votre "boîte à trésors". Puis, fiers de la grandeur de votre race, prenez la résolution bien énergique de ne jamais la trahir, même dans les plus petites choses.

Florent Verreault, Sanatorium. — Oui, j'irai certainement vous voir. Mais quand? A Pâques ou... à la Trinité! Le Sanatorium est si loin et il fait si froid. Brrr!... Votre état de santé ne m'inquiète pas. Cela me rassure plutôt de vous voir sous les soins de spécialistes qui auront tôt fait de vous guérir. Dites bonjour pour moi à Irène Joubert et Albert Martel, qui m'ont écrit de si charmantes choses en décembre. A tous mes chers petits malades, mille bons voeux de guérison.

Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes. — Mes correspondants ne sont pas nombreux cette semaine. Cela me permet de vous répondre un petit mot bien à vous. L'intérêt que vous portez aux choses de la nature et à tout ce qui vous entoure est la preuve bien vivante de votre bon état de santé. Personne ne s'en réjouit plus que moi. J'ai bien hâte de goûter à vos succulentes tomates... Quant aux glissades, ma foi! j'en ai le vertige rien qu'à lire la description que vous en donnez. Merci quand même pour l'invitation! Mon bon souvenir à toute votre aimable famille.

Irène Crétain, Saint-Boniface. — Il faut que cette première fois devienne une douce habitude et que vous veniez souvent vous installer ici où l'on vous aime déjà beaucoup. Quel honneur de porter les rubans de l'Enfant-Jésus, surtout quand cet honneur est mérité par des semaines de sagesse et d'application. Vos parents, vos maîtresses sont bien contents de vous et Mère-Grand est toute fière d'avoir une nouvelle petite-fille si délicieuse.

Gertrude Girouard et Marcelle Kenny, Saint-Norbert. — Deux petites lettres bien courtes, mais si gentilles! Vous êtes bien privilégiée, petite Gertrude, d'avoir pour maîtresse cette sympathique amie de l'enfance qu'est Soeur Savoie. Tous ses élèves sont de petits anges, me disait-elle, il y a quelques mois. J'espère bien que vous méritez toutes encore ce compliment! Ma petite Marcelle, votre invitation me met l'eau à la bouche! Combien j'aimerais aussi connaître votre bonne maman! En attendant ce plaisir, souhaitez-lui de ma part un succès toujours croissant pour ses parties de cartes. Bonjour, charmantes petites-filles! Revenez-moi encore et souvent.

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Hôpital Saint-Boniface
Le 3 février 1933

Chère Mère-Grand,

Je vais vous dire comment Alphée raconte l'histoire du petit Jésus dans sa crèche: Le petit Jésus était couché sur la paille, pas de couvertes, il y avait un mouton et une vache qui soufflaient dessus, il y avait trois fromages qui l'adoraient...

Je suis à l'hôpital depuis le 25 janvier. Je vais aller au Sanatorium dimanche prochain, maman va venir me voir souvent et j'espère que vous allez venir me voir aussi. Je vous remercie bien pour les belles histoires sur la Liberté, surtout les histoires du jour de Noël et du jour de l'an.

J'ai bien hâte au printemps pour voir les belles fleurs et entendre les beaux chants des roitelets. J'aime aussi à regarder les ruisseaux; on dirait qu'ils roulent des étincelles.

Votre petit garçon qui vous aime beaucoup,

Florent VERREAULT.

Ile-de-Chênes, le 2 février 1933

Bien chère Mère-Grand,

J'ai commencé plusieurs fois à vous écrire, puis il me semblait que j'allais abuser de votre patience. Mais il fait si bon causer avec chère Mère-Grand que je ne puis attendre plus longtemps.

J'ai bien hâte que le printemps nous arrive pour voir la belle verdure, les érables si jolis et aussi constater si mon jardin sera mieux réussi que celui de maman. Cette année, j'ai encore plus hâte que d'habitude. Je vais vous dire tout bas que je commence un petit verger. Oh! ce sera long attendre les résultats, puisque je sèmerai des pommiers, des pruniers, des pommiers, des gros cerisiers...

J'ai quelques plants de tomates de levés. Je les ai semés de bonne heure, car je voudrais bien être une des premières petites amies du "Coin" à vous en faire goûter quand elles seront mûres.

Papa m'a fabriqué un petit traîneau. J'aimerais bien que vous preniez part à nos bonnes glissades. Parfois nous allons de travers: boum! boum! sur le dos, mais le courage nous fait remonter et descendre de nouveau.

Vous aimerez sans doute savoir si le mieux se continue. Oui. Mais le vilain rhumatisme est venu me visiter. Je ne souffre pas beaucoup et j'offre cela pour la conversion des pécheurs, comme grand'mère Bouvier me conseillait de le faire tous les jours. Il me semble que vous êtes comme grand'mère, chère Mère-Grand, car en recevant votre affectueux "Coin" et votre bon petit mot, cela me fait du bien.

Votre petite-fille affectueuse qui prie pour vous,

Rolande TRUDEAU.

* * *

Saint-Boniface, le 4 février 1933

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de vous écrire pour la première fois. Je ne suis pas encore bien grande, mais j'ai tellement entendu parler de vous, par ma grande soeur, que je vous aime de tout mon coeur.

Je vais à l'école tous les jours, malgré le grand froid d'hiver.

J'aime beaucoup ma maîtresse, Soeur Marie-Laurent, aussi j'étudie bien. J'ai toujours eu des cartes roses qui font plaisir à mes parents. A cause de cela, j'ai été dans la procession; je portais les rubans de l'Enfant-Jésus.

Une petite fille qui vous aime et qui vous embrasse bien fort,

Irène CRETAIN.
Académie Saint-Joseph.

Le colis

Madame, qui vient de terminer un petit colis. — Jojo, va à la cuisine me peser cette boîte.

Jojo, revenant cinq minutes après. — Je n'ai pas pu la peser, maman, tous les poids sont trop lourds ou trop légers.

Dispute

Pierrot et sa soeur se disputent horriblement.

Jeannette, éclatant soudain en sanglots. — Tu es trop méchant, je voudrais être morte.

Pierrot. — Moi aussi.

Jeannette. — Alors, moi, je ne veux plus l'être.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Quatre jeunes filles de notre paroisse ont revêtu le saint habit chez les Soeurs Grises de Saint-Boniface, dimanche dernier. Elles s'appelleront désormais les RR. SS. Annette Gauthier, Aline Bohémier, Alice Mondor, Alice Perrin. Plusieurs parents et amis se sont rendus à la fête.

C'est le R. P. Laplante, du monastère de Sainte-Anne, qui a donné le sermon.

* * *

Mardi soir eut lieu la grande partie de cartes organisée par notre Cercle paroissial de l'Association d'Education. Le succès a dépassé toute prévision: ce sont les tables et les cartes qui, cette fois, ont manqué aux joueurs. Aux cartes s'ajoutaient plusieurs autres pièces d'attraction: tirage d'une boîte de surprise, gagnée par M. Edouard Paillé; vente à l'encan chinois d'un panier de comestibles, vraie corne d'abondance, adjugé à M. Alex. Bohémier; puis un merveilleux gâteau, puis le diable en personne, qui vient clore la séance. On se sépara, jurant, un peu tard, qu'on y reviendrait encore.

* * *

Les RR. PP. Laplante et Paré sont actuellement à Willow Bunch, Sask., pour une mission de quinze jours.

LETELLIER

Décès et funérailles

Jeudi matin expirait à la demeure de sa fille, Mme Joseph Chaussé, de Saint-Norbert, Mme veuve Eusèbe Cadieux, née Azilda Robert, à l'âge de 77 ans. Son état de santé, précaire depuis une couple d'années, ne faisait pas prévoir une fin aussi soudaine, mais une forte attaque de paralysie amena la mort en vingt-quatre heures.

La dépouille fut transportée à Letellier vendredi soir et fut exposée chez son frère, M. Zacharie Robert.

Les funérailles eurent lieu samedi à 10 h.; une foule nombreuse y assistait. M. le Curé fit la levée du corps à la résidence et chanta luimême le service, ayant comme diacre M. l'abbé Adélard Couture, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, et le R. P. Dominique, prieur de la Trappe de St-Norbert, comme sous-diacre.

Les Dames de Sainte-Anne, avec leur bannière, précédaient le cortège.

La quête fut faite par Mmes Xiste Boissy et Léon Bruyère.

Le deuil était conduit par M. Joseph Chaussé, de Saint-Norbert, gendre de la défunte. Les porteurs étaient ses fils, Josephat, Alexandre, Paul-Emile; son gendre, Camille Barnabé; son petit-fils, Raymond Cadieux, et son neveu Victor Robert.

Les cordons du cercueil étaient tenus par Mmes Alexandre et Josephat Cadieux, Didier Parent et Jos.-H. Empson.

Les religieuses des Missions et leurs élèves assistaient aux funérailles.

Rév. Soeur Marie-Saint-Robert, des Religieuses de Notre-Dame des Missions, de Sainte-Rose-du-Lac, fut appelée en toute hâte, mais ne put arriver avant la mort de sa mère; ce fut elle cependant qui récita le dernier "De Profundis", qui jeta le dernier regard sur la figure aimée, et ferma le cercueil.

La défunte était native de Boucherville, P. Q.; avec son époux, qui l'a précédée dans la tombe il y a quatre ans, elle vint s'établir à Letellier.

Elle laisse pour pleurer sa perte huit enfants: Origène, de Saint-Lazare; Alexandre, Josephat, Paul-Emile, de Letellier; Mme Joseph Chaussé, de Saint-Norbert; Mme Albert Lahaie, de Saint-Pierre; Mme Camille Barnabé, de Letellier; Rév. Soeur Marie-Saint-Norbert, de Sainte-Rose; un frère, M. Zacharie Robert, de Letellier, dernier survivant d'une famille de quinze enfants, et de nombreux petits-enfants.

A tous les parents nous offrons nos profondes condoléances.

* * *

Les familles Cadieux et Robert remercient tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies dans le deuil qui vient de les frapper.

Partie de cartes

La dernière partie de cartes était sous les auspices du Cercle Saint-Norbert de l'A.C.J.C. Elle a obtenu un grand succès par l'assistance nombreuse et par le programme musical qui fut exécuté.

Duo de piano: Miles Clara Bouchard et Marie-Paule Saurette.

Chant, "Fleur de Neige": Léon Bruyère; accompagnatrice, Mme Albert Breton.

Chant, "Mère et Patrie": Dr J.-B. Cloutier, accompagné par Mme Cloutier.

Chant, "Halte bohémienne": Mlle Marcelle Jutras, accompagnée par Mme A. Breton.

Récitation: Jean-Louis Parent, qui mérita un rappel.

Chant, "La Feuille d'érable", de Larrieu: M. Lucien Dansereau, accompagné par Mlle Clara Bouchard.

M. Alphonse Champagne, de Saint-Jean-Baptiste, chanta aussi deux chansons de son répertoire.

Le chant "Les Quêteux", de Larrieu, fut chanté par un groupe costumé qui amusa grandement l'assistance; les déguisements étaient tels que seulement un petit nombre réussit à les identifier tous correctement.

Un goûter termina une soirée agréable. Un bon nombre de jeunes de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste étaient présents. Merci à tous.

SAINT-LUPICIN

M. et Mme Albert Lesage font part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille, le 25 janvier dernier, baptisée sous les noms de Carmel-Gemma-Hélène.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notes du mois de janvier au Couvent

Grade XII — Excellence: Frances Babiak, 75; Berthe Granger, 73. Bonne conduite: Annette Larivière, 95; Frances Babiak, 95. Français: Berthe Granger, 80; Annette Larivière, 80. Catéchisme: Berthe Granger, 94; Annette Larivière, 91.

Grade XI — Excellence: Christina Macdonald, 91; Cécile Godard, 85. Bonne conduite: Christina Macdonald, 95; Cécile Godard, 94. Français: Cécile Godard, 98; André Marion 89. Catéchisme: Cécile Godard, 100; André Marion, 84.

Grade X — Excellence: Ada Irvine, 96. Bonne conduite: Isabel Dunn, 92.

Grade IX — Excellence: Francis Onhaiser, 86. Bonne conduite: Frances Onhaiser, 96. Catéchisme: Frances Onhaiser, 100.

Grade VIII — Excellence: Lucile Desautels, 92. Bonne conduite: Lucile Desautels, 95. Français: Flore Saint-Godard, 94. Catéchisme: Lucile Desautels, 93.

Grade VII — Excellence: Jessie Macdonald, 91. Bonne conduite: Jessie Macdonald, 95. Français: Thérèse Valcourt, 88. Catéchisme: Berthe Valois, 81.

Grade VI — Excellence: Antonia Plamondon, 88. Bonne conduite: Antoinette Dupuis, 98. Français: Anne-Marie Comeault, 89. Catéchisme: Yvonne Lavallée, 88.

Grade V — Excellence: Simone Plamondon, 85. Bonne conduite: Juliette Grégoire, 98. Français: Berthe Lavallée, 87. Catéchisme: Simone Vincent, 100.

Grade IV — Excellence: Hélène Sabourin, 87. Bonne conduite: Denise Valcourt, 90. Français: Germaine Grégoire, 86. Catéchisme: Juliette Valcourt, 92.

Grade III — Excellence: Lilianne Grégoire, 99. Bonne conduite: Claire Plamondon, 98. Catéchisme: Liliane Grégoire, 98.

Grade II — Excellence: Lucille Sabourin, 99. Bonne conduite: Lucille Sabourin, 95. Catéchisme: Lucille Sabourin, 100.

Grade I — Excellence: Yvette Gariépy, Rolande Valcourt, très bien. Bonne conduite: Berthe Valcourt, Lucie Lavallée, très bien. Catéchisme: Yvette Plamondon, Lorette Rajotte, très bien.

Musique — Théorie: Paul Gauthier, Yvonne Roy. Exécution: Florence Brodeur, Annette Carroll. Chant: Germaine Pelletier, Lucile Rajotte.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Alexandrine Labossière, Emma Guichon.

Grade XI: Alice Carrière, Thérèse Schmidt.

Grade X: Antoinette Guay, Alida Landry.

Grade IX: Hélène Olivier; Cécile Savage et Rose-Anna Ritchot (ex aequo).

Grade VIII: Mary Gelaude, Anna Girouard.

Grade VII: Pauline Bolokowska, Berthe Delisle.

Grade VI: Irène Firmin, Lillian Kroker.

Grade V: Madeleine Leclaire, Eliane Verreault.

Grade IV: Yolande Millier, Antonia Girouard.

Grade III: Maria Vergnano et Yvette Arnal (ex aequo); Lillie Reitmeir et Simone Campeau (ex aequo).

Grade II: Marguerite Patenaude et Denise Champagne (ex aequo); Claire Brossard.

Grade I: Lorraine Saint-Germain, Gertrude Girouard.

Cours préparatoire: Rose Patenaude, Simonne Leclaire.

LETELLIER

Tableau d'honneur pour janvier à l'école de Letellier

Grade XI: Cécile Désilets, 89; Henriette Bouvier, 81.

Grade X: Mariette Jutras, 90; Marie-Paule Saurette (ex aequo); Alphonse Saurette, 80.

Grade IX: Marthe Bruyère, 95; Gabrielle Bruyère, 92.

Grade VIII: Denise Ayotte, 97; Marguerite Bouvier, 94.

Grade VII: Thérèse Saurette, 93; Antoinette Parent et Simone Ayotte (ex aequo), 88.

Grade VI A: Ida Jubinville et Cécile Granger (ex aequo), 92; Ludger Jubinville, 87.

Grade VI B: Jacques Bruyère et Marthe Dionne (ex aequo), 95; Jules Comeault, 93.

Grade V: Aurore Saurette, 89; Jack Empson, 80.

Grade IV: Cécile Jubinville, 96; Marcelle Granger, 93.

Grade III: Verna Calder, 89; Alma Bouchard, 88.

Grade II: Marguerite Damphousse, 98; Louis Larocque, 94.

Grade I: Lorraine Ayotte, Charlotte Cloutier.

ELIE

Tableau d'honneur à l'école Norway

Grade VII: Léopold Girard.

Grade VI: Mendelin Mann.

Grade V: Erna Mann; Grégoire Girard.

Grade IV: Marion Olson, Louis Gervais.

Grade III: Léger Girard, Norma Olson.

Grade II: André Girard, Katie Friesen.

Grade I: Jacqueline Girard, Jack Dyck.

Cours préparatoire: Alfred Friesen

LAURIER

Tableau d'honneur de janvier à l'école Laurier

Grade XI: Anglais: Albina Bonin, 85; Gertie Elliot, 85; Victorine Gamache, 79. Français: Simonne Aubin, 92; Albina Bonin, 88; Victorine Gamache, 87.

Grade X: Anglais: Alvine Fradette, 79; Dorothy Channon, 77; Gertrude Harrison, 76. Français: Dorothy Channon, 88; Gertrude Harrison, 83.

Grade IX: Albertine Doucette, Adéline Hébert, Adélaïde Lavoie.

Grade VIII: Rose-Anna Assailly, Yvette Duruisseau, Clara Hébert.

Grade VII: Yvonne Lapointe, Pauline Laurier, Marie-Louise Lavoie.

Grade VI: Mathilde Miron, Rose Gamache, Ernest Hébert.

Grade V: Agéla Berthelette, Greta Boerchens, Marie Blanchard.

Grade IV: Dahlia Hébert, Gertrude Desroches, Olga Van Humbeck.

Grade III: Germaine Desroches, 92; Henry Luddick, 87; Elisabeth Ritchot, 81.

Grade II: Agnès Dérémiens, 88; Rita Dérémiens, 86; Alexandre Deslauriers, 81.

Grade I: Rose-Hélène Van Humbeck, 86; Robert Lapointe, 79; Gustave Ritchot, 77.

Commençants: Lucille Boudreau, 81; Antonio Deslauriers, 76; Gloria Havens, 71.

ILE-DE-CHENES

Tableau d'honneur à l'école Coquart

Grade VIII: Pola Vandekerkhove, 89; Helen Demarck, 84.

Grade VI: May Guichon, 79; Annie Antoniuk, 78.

Grade V: Thérèse Guichon, 83; Jean-Paul Trudeau, 76.

Grade IV: Marion Yarama, 82; Léon Carrière, 76.

Grade III: Annette Trudeau, 79; Rosaire Trudeau et Mary Vandekerkhove, 62.

Grade I: Armande Carrière, 78; Irène Vandekerkhove, 71.

Les sauterelles sont de bonnes pondeuses

Ottawa. — M. Arthur Gibson, entomologiste du Dominion, a fait ressortir dans une conférence donnée devant l'"University Club" d'Ottawa, l'utilité des travaux que conduit la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les insectes nuisibles causent tous les ans des pertes qui se chiffrent par bien des millions de dollars, et les recherches entomologiques permettent d'éviter une proportion importante de ces pertes.

En parlant des dégâts causés par les sauterelles dans l'ouest du Canada, M. Gibson a déclaré que le préposé aux travaux fédéraux au Manitoba, M. Norman Criddle, a découvert l'automne dernier, au cours d'une enquête conduite sur les régions infestées par les sauterelles au Manitoba, 140,000 oeufs de sauterelles dans un pied carré de sol. Si la température rigoureuse ou d'autres facteurs naturels de répression n'interviennent pas pour réduire ce nombre, il est tout probable que des nuées de sauterelles ravageront les récoltes de l'Ouest l'été prochain.

Peter Verigin obtient un délai

Halifax. — Peter Verigin a eu une autre semaine pour préparer sa lutte contre la déportation du Canada. En effet, en comparaissant devant le juge Mellish, il a vu sa cause ajournée au 17 de ce mois. Cet ajournement permettra aux autorités de l'immigration de faire parvenir à la justice d'Halifax une copie de l'acte de déportation.

Les Chemins de fer Nationaux réduisent leurs dépenses

Ottawa. — Le comité des chemins de fer du Sénat a entendu M. S.-W. Fairweather, chef du service de l'économique des Chemins de fer Nationaux, et M. Grant Hall, vice-président du Pacifique Canadien. M. Fairweather a déclaré que les Chemins de fer Nationaux ont réduit leurs dépenses de $100,000,000 depuis le commencement de la crise et que le nouveau programme d'économie que la direction a mis à l'étude permettra de réduire le service. M. Hall a parlé du travail accompli par un comité conjoint du Pacifique Canadien et des Chemins de fer Nationaux qui est en train d'étudier les mesures que les deux réseaux peuvent adopter de concert pour réduire leurs dépenses respectives.

M. Robert Hurel conseiller du Commerce extérieur

Montréal. — M. Robert Hurel, président de la Compagnie Cinématographique Canadienne, vient d'être nommé, par le ministre du Commerce de la République Française, Conseiller du Commerce extérieur.

En le désignant à cette fonction, le gouvernement français reconnaît d'une manière implicite l'importance du travail réalisé par M. Hurel dans la province de Québec. M. Hurel a réussi, en moins de deux ans, à imposer le film français dans la province de Québec, faisant à la fois mieux connaître l'esprit et les ressources artistiques de son pays et, d'autre part, ouvrant à notre population française une source inépuisable de plaisirs délicats et instructifs.

La femme de Gandhi condamnée à la prison

Bombay. — La femme du chef nationaliste Gandhi a été condamnée à six mois de prison et à une amende de 500 roupies, à défaut de laquelle l'emprisonnement sera prolongé de six semaines. Mme Gandhi était accusée d'action politique illégale.

On sait que le chef nationaliste est en prison à Poona depuis janvier 1932 pour sa campagne de désobéissance civile.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.12½
Franc français	0.0472
Belga belge	0.1623
Franc suisse	0.2334
Lire italienne	0.0619
Couronne suédoise	0.2225
Couronne norvégienne	0.2127
Couronne danoise	0.1858
Mark allemand	0.2875
Couronne hollandaise	0.4854

LE MARCHE

14 FEVRIER 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.25—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$ .75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et genisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon	$3.25
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.75
Très pesants	$2.50
Légers et maigres	$2.25—$3.00
Truies No 1	$2.25
Truies No 2	$2.25—$2.25
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00—$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19—$ .19½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .21
Premiers	$ .19
Seconds	$ .16
Pommes de terre—	
Par 100 livres, en gros	$1.00
Au détail	$1.15
Oignons—	
Par 100 livres	$1.00

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons du Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 13 février 1933

GRAINS	Mardi 7 fév.	Merc. 8 fév.	Jeudi 9 fév.	Vend. 10 fév.	Samedi 11 fév.	Lundi 13 fév.
Blé No 1 Nord	.45¼	.45⅞	.45⅜	.45¾	.46	.46½
2 Nord	.43¼	.44	.43⅜	.43⅜	.44¼	.44⅜
3 Nord	.41½	.42¼	.41¼	.41⅜	.42⅜	.42⅜
Avoine 2 CW	.22⅝	.23	.22¾	.23¼	.23⅜	.23¾
3 CW	.21½	.21⅝	.21½	.21⅜	.22⅛	.22⅜
Orge 3 CW	.27⅜	.27½	.27¼	.27¼	.27¼	.27¾
4 CW	.25	.25⅜	.24⅜	.24¾	.25⅜	.25¼
Lin 1 NW	.77¼	.77½	.77½	.77¼	.78⅜	.79⅛
2 CW	.73¾	.74	.73⅝	.73¼	.74⅜	.75⅛
Seigle 2 CW	.31⅜	.32⅜	.31¾	.31⅜	.32½	.32¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.45¼	.46	.45⅜	.45⅜	.46⅛	.46⅜
Avoine 2 CW	.22¾	.23½	.22⅜	.23⅜	.23⅜	.23⅞
Orge 3 CW	.27⅜	.28	.27¾	.27¾	.28	.28
Lin 1 NW	.77⅜	.78	.77⅜	.77½	.78⅝	.79½
Seigle 2 CW	.31¼	.32⅝	.31⅜	.31⅞	.32⅜	.33
Options						
Blé Mai	.47¾	.48	.47½	.47⅞	.48⅛	.48⅞
Juillet	.48	.49	.48¼	.48¼	.49	.49¼
Octobre	.49⅜	.50	.49½	.49⅜	.50⅛	.50½
Avoine Mai	.24¼	.24⅝	.24¼	.24⅜	.24⅞	.25¼
Juillet	.23½	.24	.23⅞	.23⅞	.23¼	.23⅞
Octobre	.22½	.23¾	.22⅜	.22⅛	.22⅜	.22⅞
Orge Mai	.29⅜	.29⅞	.29⅜	.29⅛	.29⅞	.29¾
Juillet	.28⅞	.29⅛	.28¾	.28¼	.29⅝	.29¼
Octobre	.28⅝	.28⅜	.28⅜	.28	.28⅜	.28½
Lin Mai	.79⅜	.80	.79⅜	.79⅛	.80⅜	.81⅛
Juillet	.79⅛	.79⅞	.79⅜	.79	.80⅛	.80⅜
Octobre	.79⅛	.79⅝	.79⅛	.79⅛	.80⅛	.80¾
Seigle Mai	.33⅞	.34⅜	.33⅜	.33⅜	.34⅛	.34⅜
Juillet	.34	.34½	.34⅛	.34⅛	.35⅛	.35⅜

Feuilleton de la "Liberté"—No 19

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.
(Suite)

C'était peu après la guerre des Etats-Unis avec l'Espagne. Un Yankee typique, c'est-à-dire de haute stature, mais efflanqué et mince comme une allumette, qui prétendait avoir pris part aux hostilités et, naturellement, se faisait appeler colonel, étant arrivé au fort non loin de la Mission, eut bientôt avec Jimmy une difficulté qui ne tourna pas à son avantage.

Ayant eu le malheur de faire boire le métis, celui-ci ne put longtemps supporter ses hâbleries et ses provocations indirectes. Fort comme se sentait Jimmy, il empoigna mon grand diable d'Américain, et, malgré son titre militaire qui aurait dû lui en imposer, il le jeta par-dessus une clôture avec tant de violence que l'étranger, craignant quelque complication pour son anatomie, se hâta de déguerpir et retourna à Quesnel.

Peu après, au cœur de l'hiver, j'étais un dimanche soir à préparer la bénédiction du Saint-Sacrement, et je m'étonnais de voir si peu de monde à l'église bien que le second coup de la cloche fût sur le point de sonner, lorsque j'entendis non loin de là plusieurs coups de feu auxquels, sur le moment, je fis peu attention.

Ayant après l'office demandé la cause de la maigre assistance, si différente de ce qu'elle avait coutume d'être, j'appris que trois agents de police étaient arrivés de Quesnel, 160 milles au sud, dans le but d'arrêter Jimmy Alexander pour le meurtre de l'Américain.

Sous le couvert de leurs revolvers et dans sa propre maison, à environ un quart de mille de l'église, Jimmy avait d'abord acquiescé à leur sommation d'avoir à les suivre. Puis, se ravisant, il s'était mis à se chausser de ses meilleurs mocassins et avait feint de les suivre au fort. Mais d'un bond qui prit tout le monde par surprise, il s'était précipité dans une direction contraire, c'est-à-dire du côté du village, qu'il avait traversé à la course, les trois agents après lui, qui tiraient sur lui pour le forcer à s'arrêter.

D'où les détonations que j'avais entendues.

Cette attaque des étrangers avait enragé la populace, dont plusieurs s'étaient saisis de leurs fusils, et leur auraient fait un mauvais parti sans leurs femmes et leurs amis qui étaient parvenus à les désarmer.

Quant à Jimmy, il était maintenant à courir sur la glace du lac avec les policiers à ses trousses. Habitué à la course comme il était, il ne tarda pas à prendre de l'avance sur eux; puis, ayant atteint un certain coin du rivage caché par une pointe pierreuse, il disparut en un clin d'œil, laissant les agents à se demander ce qu'il était devenu dans la mi-obscurité de la nuit tombante.

Tout penauds et déconfits, ils n'avaient qu'une chose à faire: retourner au fort, ce qu'ils firent alors. Ils venaient d'acquérir à leurs dépens un brin d'expérience: on n'arrête pas un criminel aussi facilement chez les sauvages que chez les blancs.

Néanmoins ils ne se le tinrent pas pour dit. Ils avaient subi un échec, mais ne se considéraient pas comme définitivement battus. Ils recommencèrent leurs recherches le lendemain lundi. Peine perdue. Mon Jimmy restait tout aussi introuvable que s'il n'avait jamais existé.

Voyant qu'ils ne pouvaient aboutir par eux-mêmes, ils voulurent, à prix d'argent, se procurer de l'aide, en qualité de guides ou de compagnons, chez les sauvages. Personne ne voulut coopérer à leurs manœuvres. Ils demandèrent toutes sortes d'informations; on leur en donna plus vite qu'ils n'en voulaient, mais elles étaient toutes fausses et parfois ridicules.

On avait bien vu Jimmy dans tel ou tel endroit, affirmait-on; mais une fois les policiers rendus là, on ne trouvait plus personne.

— L'oiseau s'est envolé, disait-on alors pour se sauver la face.

Un Indien avait vu la fumée de son feu de bivouac, mais c'était dans une montagne où l'on savait bien que des blancs ne pouvaient se faufiler. Un autre assurait que Jimmy était déjà rendu au lac d'Ours, à 225 milles de là! Conclusion: impossible de l'atteindre dans sa retraite. Il était donc préférable que les agents de la justice des blancs s'en retournassent dans leur pays.

Pendant tout ce temps, j'admets que je riais sous cape de l'embarras des policiers, qui semblaient s'être donné le mot pour ne tenir aucun compte du prêtre. Sans savoir au juste où le fugitif pouvait se trouver, je n'en étais pas moins sûr qu'il n'était pas là où on le situait, simplement dans le but de dépister les limiers.

Enfin, n'y tenant plus et voyant la futilité de leurs efforts, ils firent ce par quoi ils auraient dû commencer. Le jeudi soir, ils vinrent me trouver, et me prier instamment d'intervenir.

Je leur fis remarquer que Jimmy était l'une de mes ouailles, et que ma conscience ne me faisait pas un devoir de les aider à le capturer.

— Il va être malheureux, toujours dans l'inquiétude et l'appréhension, vu qu'on devra recommencer, me firent-ils remarquer.

Ce à quoi je répondis que je reconnaissais le bien-fondé de leur observation, et ajoutai:

— Puisque vous êtes déterminés à vous en aller demain matin, je pourrai faire quelque chose dans le sens de votre requête, mais à une condition, c'est que vous me promettiez par écrit que Jimmy sera traité avec clémence s'il va se livrer à Quesnel.

Ils me laissèrent cette promesse, et moi, considérant que le métis ne pouvait pas longtemps vivre en proscrit, et surtout par pitié pour sa jeune femme et ses petits enfants qui passaient leur temps à pleurer après lui, je m'enquis de son lieu de refuge et lui écrivis en conséquence.

Deux jours plus tard, il était de retour à la Mission.

Il m'assura alors qu'il ne demandait pas mieux que de faire ce que je voulais, c'est-à-dire d'aller se rendre à la police, mais que, ayant reçu une balle dans la jambe au début de sa fuite, il devait attendre que sa plaie fût guérie pour entreprendre un si long voyage.

Il tint parole et, sur l'assurance que je lui donnai qu'on se montrerait coulant avec lui, il alla se constituer prisonnier.

Il fut alors jugé, et, comme le fameux colonel n'était pas mort des blessures qu'il lui avait faites, Jimmy Alexander fut condamné à une simple amende de 50 dollars, que la compagnie de la baie d'Hudson s'empressa de lui avancer.

Autant que je puis le savoir, il vit encore et n'a pas oublié ce que je fis pour lui.

* * *

Le troisième cas de mon intervention fut plus compliqué et non moins difficile. Il eut Hwo'tat, au bout du lac Babine pour théâtre.

Vers le soir d'une froide journée de février, j'arrivais à cette place en traineau à chiens, après une course de huit jours pleins, lorsque, après de bruyantes décharges de mousqueterie et les salutations usuelles de la foule, on m'apporta une grande enveloppe pleine de toutes sortes de documents.

La lettre d'envoi était de l'agent des sauvages, à Hazelton, qui me soumettait un cas fort délicat. Depuis quelque temps, paraît-il, le traiteur en charge du magasin de la compagnie de la baie d'Hudson chez les Babines constatait la disparition graduelle, mais constante de grandes quantités de denrées et d'autres marchandises appartenant à son établissement. La somme totale des vols se montait déjà à quelque $4,000.00, et, ce qui compliquait terriblement la situation, les recherches secrètes du traiteur et de ses amis avaient eu pour résultat de rejeter la responsabilité du délit sur la tête du grand chef de Hwo'tat lui-même!

Il s'était, on en était sûr, abaissé au rôle de voleur dans l'unique but de se hausser dans l'estime de ses gens. C'est-à-dire qu'il avait pris le bien d'autrui pour le distribuer dans un, ou plusieurs patlaches.

C'était grave, on le voit. Qui eût pu croire à pareille inconduite de la part d'un chef!

Aussi, personne n'ajoutait foi aux accusations du blanc, et, personnellement, j'étais tout aussi incrédule.

Mais il y avait plus. Sur la plainte de la compagnie de la baie d'Hudson, le Gouvernement de Victoria avait député cinq agents de police spéciaux pour s'emparer de l'inculpé. Arrivés au village en face de Hwo'tat, où le lac se termine presque en pointe, les Babines, indignés de l'affront fait à leur chef, avaient tiré sur les étrangers, qui avaient de suite rebroussé chemin. Aucun de ceux qui connaissaient les Babines ne sera disposé à leur jeter la pierre.

Mais cet échec ne faisait pas l'affaire de la grande Compagnie. Elle insista près des pouvoirs publics, et réclama l'arrestation coûte que coûte de celui qu'elle tenait pour le coupable, même s'il fallait pour cela mobiliser une petite armée.

Heureusement que l'agent des sauvages, M. Loring, ne perdit pas la tête, et qu'il eut non seulement assez de bon sens, mais assez d'influence pour conjurer toute intervention militaire.

"Leur missionnaire doit venir les voir en février", écrivit-il à qui de droit. "Il jouit d'une toute-puissante influence sur eux; je remettrai la cause entre ses mains, et s'il ne peut réussir, alors vous serez libres d'avoir recours à la force."

Tels étaient les renseignements que me fournit l'enveloppe officielle qui m'avait été remise.

C'était, on le voit, un cas très épineux, et qui nécessitait non seulement toute l'habileté, mais toute la prudence, dont j'étais capable. La seule pensée d'un chef coupable d'une si énorme irrégularité répugnait tellement que personne ne pouvait y croire, et que partant j'aurais à lutter contre la totalité de mes gens, ou peu s'en faut.

Il fallait pourtant agir, l'autorité indienne ne pouvant rester sous le poids d'une telle accusation. Et puis, si je pouvais réussir dans ma tentative, un grand malheur, dont les esprits échauffés des Babines ne se rendaient pas compte, était par le fait conjuré.

Je convoquai donc tous les *tené-za*, ou petits chefs, avec l'inculpé, et exposai le cas devant les mines les plus rébarbatives qui se puissent imaginer, terminant par la proposition que, pour l'amour de la paix, que dis-je? pour venger son propre honneur compromis par de vaines allégations, le chef eût à aller lui-même se rendre à l'agent des sauvages. Celui-ci, je le savais, le traiterait de la manière la plus équitable, approfondirait l'affaire sans préjugés, et, en retour de cet acte de déférence à mon conseil, prononcerait la sentence la plus bénigne possible, si, comme j'étais loin de le croire, le chef était trouvé coupable.

Cette proposition, on le comprend, souleva une véritable tempête de protestations de la part des assistants. Je permis à chacun de se soulager en débitant tout ce qu'il avait sur le cœur, entendis patiemment les tirades les plus saugrenues contre les blancs, qui n'étaient jamais contents, mettaient leur nez partout, les traitaient en esclaves, et maintenant attentaient même à l'honneur de leurs chefs, qu'ils osaient prendre pour des voleurs, après leur avoir eux-mêmes volé une partie de leurs fourrures, pour lesquelles ils ne leur donnaient qu'une compensation dérisoire, etc.

Bref, c'eût été une vraie Babel si les notables n'avaient religieusement observé le décorum indien propre à pareilles assemblées, c'est-à-dire s'ils n'avaient patiemment attendu leur tour pour parler, au lieu d'interrompre l'orateur comme beaucoup de blancs l'eussent probablement fait.

— Laissons-les venir, ces fameux soldats, disait l'un. Nous sommes plus nombreux qu'eux. Nous aussi avons des armes; les bêtes fauves le savent.

— Oui, repris-je alors; mais que ferez-vous contre les pièces de canon, qui détruiront vos maisons et vos canots?

— Nous nous sauverons dans les bois et dans les montagnes, répondait un autre. Je voudrais bien les voir, ces terribles blancs qui ne peuvent pas vivre deux jours sans manger, je voudrais bien les voir me suivre dans les coins et recoins de mon pays de chasse, que je connais jusqu'au dernier!

Je n'eus pas de peine à leur montrer l'inanité de pareilles bravades, leur représentai la détresse qui ne manquerait pas de fondre sur eux lorsque leurs munitions seraient épuisées, leur fis entendre les plaintes de leurs femmes pressurées par la faim et contempler la mort de leurs enfants faute de sustentation.

Puis, assumant le ton d'autorité qui appartient au prêtre plaidant pour le bien public:

— Dans tous les cas, ajoutai-je, si, comme je le crois, votre chef est innocent, il a tout à gagner et rien à perdre en suivant mon conseil. Il vengera son honneur outragé et s'en reviendra en triomphe. Sinon, son abstention même le condamnera devant l'opinion publique.

Un silence de mort tomba alors sur l'assemblée des *tené-za*. Chacun regardait le chef, qui n'avait pas encore ouvert la bouche. Qu'en pensait-il lui-même? avait-on l'air de se dire.

Il se décida enfin à parler, et ce fut pour dire:

— Il n'y a pas d'homme au monde capable de me faire faire ce qu'on demande de moi.

Puis, se ravisant:

— Mais le prêtre n'est pas un homme comme un autre, ajouta-t-il. C'est le représentant de Dieu sur la terre. Je vais donc aller me rendre à l'autorité des blancs, puisqu'il le veut.

Il alla donc trouver M. Loring, qui l'examina soigneusement et sans le moindre parti pris.

Mais les preuves contre lui étaient accablantes. Sans la moindre ambiguïté, il fut convaincu du vol dont il était accusé, et condamné à une courte période de réclusion à Hazelton, sans même avoir à passer par la prison locale — sentence bénigne s'il en fut jamais.

Le prêtre avait gagné son point, et ajouté un autre laurier à sa couronne. Mais le voleur avait perdu son prestige. Il ne pouvait plus représenter l'autorité devant ses gens, et, à une réunion qui suivit, je me crus obligé de le remplacer par un grand gaillard, Georges *Ouzak*, qui ne jouissait pas de la même considération, parce qu'il n'était pas *tené-za*, mais avait en revanche la parole facile et s'était toujours montré un homme droit depuis qu'il avait embrassé le christianisme.

* * *

Car il faut dire ici que, chez nous, un chef doit savoir parler. De fait, c'est là une des principales conditions requises lorsqu'il est question d'en créer un. Nos chefs, en Colombie, sont les représentants du prêtre bien plus que du Gouvernement, et de même que pour nos sauvages le prêtre est le *nahwelnek*, le raconteur, ou le prédicateur, ainsi le chef est par-dessus tout celui qui l'appuie de sa parole et porte à résipiscence les délinquants par les discours qu'il leur fait.

En mission, à la sortie de l'église après un sermon, il est d'usage pour le chef de le résumer, de le commenter et l'expliquer, en présence de la population qui reste là, chapeau bas, généralement jusqu'au bout. Il y avait de mon temps de ces chefs, comme celui de Natléh, qui étaient de véritables orateurs et qui secondèrent puissamment la parole du prêtre.

C'était un secours que j'appréciais beaucoup, et dont mes fidèles se trouvaient bien.

J'ai cité quelques cas de l'aide que je donnai moi-même à ces fidèles près des pouvoirs publics. La plus efficace et la plus précieuse leur venait pourtant d'en-haut. C'était celle qu'ils recevaient des moyens de sanctification, comme les sacrements, surtout le plus grand d'entre eux, l'Eucharistie, que leur offrait l'Eglise.

Un sacrement est pour eux *nézel-you*, la médecine de l'âme, et le Sacrement de nos autels *nézel-you-tcho*, la grande médecine de l'âme. Ah! ils l'estimaient cette grande médecine! Avec quelle ferveur ils se préparaient à la recevoir!

Lors de mon arrivée dans le nord, il n'y avait naturellement aucun communiant parmi Porteurs, Babines et Sékanais. Toutefois le chrétien ne saurait exister sans la communion, pas plus que le corps ne peut vivre sans sa nourriture. Aussi dès qu'ils se furent montrés aptes à être initiés au grand Mystère si apprécié dans l'Eglise primitive (qui ne le gaspillait pourtant point: *foris canes!*) aussi bien que moderne, j'admis à la première communion, avec une circonspection qui fut pleinement approuvée de mon supérieur, Mgr Durieu, le digne successeur de Mgr D'Herbomez sur le siège de New-Westminster, ceux que je jugeai, non pas les plus dignes, personne n'en étant digne, les plus en état de le recevoir avec les dispositions convenables.

Car, après tout, il ne faudrait pas jeter les perles aux pourceaux. C'est Notre-Seigneur lui-même qui le défend: *Neque mittatis margaritas ante porcos* (*Matt.* VII, 6).

Une fois admis à se préparer à leur première communion, les candidats se rendaient chaque jour à l'église au second coup de la cloche appelant à la prière du soir, et, après la récitation de prières spéciales, chantaient un cantique tout brûlant du désir de Jésus-Hostie, après lequel leurs âmes soupiraient comme le cerf altéré soupire après la claire fontaine.

Puis, le jour de la communion arrivé, et chaque fois qu'elle se renouvelait, ce grand acte de la vie chrétienne était précédé de formules préparatoires récitées par les communiants vêtus de leurs meilleurs habits et décorés d'une insigne propre à la circonstance.

Enfin, au milieu de chants qui embrasaient les coeurs les plus froids, l'Indien recevait son Créateur, et le remerciait de sa condescendance par une fervente action de grâces qui, la plupart du temps, dépassait le quart d'heure réglementaire.

Joyeuses fêtes des jours d'antan! Heureux Indiens! Comme ils étaient contents alors, parce que purs de toute souillure!

Je me rappelle encore le premier viatique que j'administrai dans le nord. C'était à Natléh, et la récipiendaire était Annie, femme indienne de Johnny Sutherland, métis de la Rivière-Rouge. Quelle foi chez la mourante! Quel bonheur rayonnant sur son visage, comme elle recevait son Dieu dans son humble demeure!

Cette demeure n'était qu'une simple masure ouverte à tous les vents. Néanmoins l'arrivée de son Roi l'avait à ses yeux transformée en un véritable palais.

— Notre-Seigneur est entré sous mon toit, dit-elle aux assistants dès que les convenances lui eurent permis de parler. C'est pourquoi désormais vous devez respecter cette maison à l'égal d'une église. Maintenant pas une parole inconvenante, pas un acte déshonnête ici. Dieu a honoré ce lieu de sa présence.

Et ce grand respect pour l'Eucharistie, cette foi vibrante en son efficacité, nos sauvages les étendaient naturellement à l'office où se produit ce sacrement. Aussi, malgré leur pauvreté, me donnaient-ils les honoraires de nombre de messes, et, qui plus est, Dieu voulut mainte fois récompenser leur foi par des interventions qui tenaient du prodige.

Un printemps, une grippe virulente avait couché par terre toute la population des deux villages de Stony-Creek, à l'exception de quatre hommes, dont deux étaient venus me chercher pour aller assister les mourants (il y eut quatorze décès). Les Indiens de la Mission s'opposèrent vigoureusement à mon départ.

— Tu vas toi-même tomber malade, et alors qui viendra nous administrer si nous aussi devons mourir? me dirent-ils.

Il va sans dire que cette raison n'était pas faite pour m'empêcher de partir.

Arrivé au principal village, où tout le monde s'était réuni, je fis mon devoir comme l'aurait fait n'importe quel prêtre, et, effectivement, je ne tardai pas à contracter moi-même la terrible maladie — une grippe espagnole bien conditionnée.

L'inconvénient pour moi ne consista pas tant dans le fait que je souffrais que dans mon impuissance physique, qui m'empêchait de remplir mon ministère aussi bien que je l'aurais voulu. Couché sur un traîneau à main, on m'emmenait là où ma présence était requise, et, à moitié accroupi sur le sol qui servait de plancher, pendant que je grelottais de fièvre, j'entendais les confessions et donnais les derniers sacrements le moins mal que je pouvais.

Je guéris pourtant, et pus même partir à cheval pour le fort Georges, où je devais donner les exercices d'une mission. Deux sauvages étaient alors comme condamnés à ne point me revoir, bien que, sur mon retour, j'eusse eu à repasser par là. La femme de l'un d'eux, Patrick, qui se mourait, vint alors me trouver, et, les larmes aux yeux, me donna une peau de lynx en disant:

— De grâce, prie bien pour mon mari. Dès que tu seras arrivé au fort Georges, dis la messe pour lui.

Je le lui promis et partis.

Douze jours après, comme j'étais pour rentrer à Stony-Creek, une cavalcade d'Indiens vint à ma rencontre, en tête de laquelle chevauchait qui? mon Patrick, dès lors complètement remis!

Le fait parut d'autant plus frappant qu'un compagnon d'infortune, *Thaqaezaik*, "celui qui est fort", et d'autres pour lesquels je n'avais point dit de messe, gisaient encore sur leur grabat entre la vie et la mort.

(*A suivre*)



AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

Notre cinquième partie de la série, sous les auspices de notre Chorale, a été, selon sa destination, une vraie fête d'harmonie.

Harmonie au jeu: l'ambition des amateurs a été assaisonnée de plaisanteries de bon goût et de sourires aimables.

Harmonie des coeurs: la décoration même nous invitait à l'union la plus douce; les coeurs saignants parsemés sur les banderoles multicolores en étaient le symbole.

Harmonie des voix: notre chorale a rendu un magnifique chant à l'emporte-pièce intitulé "Chanson hongroise", par J. Brahm. Sous le bâton magique de notre directrice, ce choeur a été exécuté avec une précision et un ensemble parfaits. Pour faire suite et répondre aux "encore" prolongés, les échos puissants de l'"Alouette" nous firent revivre un instant les souvenirs si doux du vieux Québec.

Harmonie enfin à la collation d'usage, car à tous les convives furent servis de petits gâteaux en forme de coeur, et ils étaient si succulents que plusieurs en ont mangé deux, même trois.

Un gros merci à notre chorale pour cette fête inoubliable de la cinquième partie de notre série de cartes.

Les heureux gagnants des prix furent:

Whist — Dames, Mme G. Joyal, 132; consolation, Mlle J. Blanchard, 99. Hommes, M. A. Gloux, 132; consolation, M. G. Joyal, 106.

Bridge — Dames, Mme Dr Laberge, 1529; consolation, Mme G. Laflèche, 229. Hommes, M. C. Sainte-Marie, 1627; consolation, M. L.-J. Brossard, 503.

• • •

Et maintenant, c'est le tour de nos petits de se porter à l'honneur. Avec quel empressement ils ont accepté de patronner la sixième partie! Avec quelle application ils se préparent à nous régaler d'un beau concert! Amis du Sacré-Coeur, n'allez pas faire la sourde oreille à l'appel de nos petits. C'est notre sang, c'est l'âme de la jeunesse française de Winnipeg, c'est l'avenir qui sollicitent un encouragement. Venez en foule!

Une cérémonie touchante

Ceux qui ont été témoins, dimanche soir, à la cérémonie de la réception des Enfants de Marie, se souviendront longtemps de cette soirée de piété. Le sermon d'occasion, donné par le Rév. Père Curé, a vivement remué les coeurs. Nos jeunes filles ont pu recueillir sur ses lèvres le mot d'ordre de leur société: "Tout pour Marie et par Marie". Ce fut pour elles une invitation vibrante à l'action catholique, à l'exemple!

Sous la tutelle de Mlle H. Léger, sept jeunes filles s'enrôlèrent sous la bannière de Marie Immaculée. Nos félicitations!

Société Saint-Jean-Baptiste

Notre vaillante société se tient à la page. A sa réunion générale, tenue dimanche dernier, son honneur le juge L.-P. Roy eut l'amabilité de nous donner une causerie très intéressante sur les causes de la crise financière qui menace actuellement nos institutions les plus chères au Manitoba. Dans un langage simple, une argumentation solide, bourrée de chiffres et de statistiques, puisés aux sources mêmes de nos statuts provinciaux, il nous a marqué les diverses étapes de la dégringolade et les raisons multiples qui l'expliquent. En particulier, son honneur a souligné les causes suivantes:

1o Le caractère imposant de nos institutions publiques, leur coût énorme, non proportionnés au chiffre de la population.

2o Les largesses inouïes du département de la voirie en un pays si neuf et si peu populeux.

3o Les écarts de la loi de l'Assistance publique et ses résultats malheureux sur le moral du peuple.

Ainsi, notre dette a atteint un chiffre vraiment compromettant, et rien d'étonnant si nous frôlons la banqueroute.

A quand le ressaisissement? Hélas! les plus optimistes sont pris de vertige et n'osent se prononcer, tant l'engouement des plaisirs et des aises est enraciné profondément dans les moeurs et les habitudes de notre peuple. La conscience publique se meurt d'indifférence. Somme toute, on a été trop vite, on a posé trop au grand et au riche; on doit désormais partager les humiliations amères de la pauvreté. Le retour au devoir chrétien est le seul remède, la seule planche de salut.

Qu'il nous soit permis d'adresser à son honneur le juge L.-P. Roy nos remerciements sincères pour cette causerie d'une actualité si touchante, et surtout pour cette leçon de courage et de foi qu'il nous a laissée comme un souffle inspiré de sa grande âme chrétienne.

Visiteurs

De passage au presbytère, le R. P. Ph. Bourassa, O.M.I., provincial de la communauté des RR. PP. Oblats à Montréal. Bienvenue cordiale!

• • •

A la dernière réunion de la commission scolaire paroissiale, sur la proposition de M. Dostert, secondée par M. Léveillé, des sympathies ont été adressées à M. J.-B. Lauzon, à l'occasion du décès de sa fille, Mme J.-H.-J. Murphy.

WINNIPEG

Un mauvais film

Des affiches annoncent qu'on jouera cette semaine à Winnipeg "The Sign of the Cross" (Le Signe de la Croix). Nous tenons à prévenir nos lecteurs que cette oeuvre est une double insulte à l'histoire et à la religion. Les premiers martyrs de notre foi y sont représentés comme de vulgaires débauchés. Un évêque des Etats-Unis a dénoncé ce spectacle en termes vigoureux et l'a qualifié de "christianisme de vadrouille".

En voilà assez pour mettre en garde contre un film dont le titre pouvait induire en erreur les personnes non prévenues.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi 1er février a eu lieu l'assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Etsell. Les personnes en charge des différents comités ont été appointées:

Comité de Charité pour Winnipeg: Mmes P. L'Heureux, A.-L. Messier, H. Bédard.

Comité de Charité pour Saint-Boniface: Mme D. Monchamp.

Comité de Visites: Hôpital de la Miséricorde: Mmes E. Guertin, J.-E. Perras; hôpital Saint-Boniface: Mmes T. Trudeau, T. Pelletier; Sanatorium: Mme J.-C. Lavoie; aux membres malades: Mmes D.-J. Léger, J. Bernier.

Comité de programme: Mme E. Chauvière.

Comité de musique: Mmes G. Laflèche et H. Belair.

Représentation au "Local Council": Mmes W. Hamilton, E. Laberge.

Représentation au "Social Agencies": Mlle L. Laflèche, Mmes A. Guilbault, H. Morier.

Représentation au "Home Welfare": Mmes Baudry et P. L'Heureux.

Comité de presse: Mmes W. Hamilton et Ch. Minvielle.

Comme il avait été annoncé, une démonstration sur la qualité et la coupe de la viande a été donnée sous la direction des docteurs McPherson et Morrison; Mme Hamilton, s'étant faite l'interprète de ces messieurs, nous a lu une traduction très claire du rapport anglais.

M. Laplante a découpé de main de maître la moitié d'un boeuf magnifique; chaque morceau expliqué et nommé pour l'enseignement des nombreuses dames présentes. A l'issue de la démonstration, un concours a eu lieu. Les prix (de superbes morceaux de viande) ont été décernés comme suit:

1er prix: Mme P. L'Heureux; 2èmes prix: Mmes H. Morier, H.-R. Baudry, L.-H. Bénard; 3èmes prix: Mmes L.-J. Noël, E. Laflèche, E. Belair.

Cette innovation originale est due à Mme Hamilton, qui mérite certainement nos félicitations.

A cette même assemblée, un "Silver Tea" a été décidé. Le samedi 25 février, les membres de la Fédération et leurs amies sont invitées à se rendre au Fort Garry, où le thé sera servi. Les offrandes sont au profit des oeuvres de la Fédération. De plus amples détails seront donnés la semaine prochaine.

Ch. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Dimanche dernier avait lieu dans les salles du Conseil une assemblée de recrutement en rapport avec la campagne générale de recrutement de nouveaux membres qui se poursuivra à travers toute l'Amérique du Nord, du 15 février au 15 mars. L'assemblée était présidée par le grand chevalier, M. J.-Thomas Beaubien, C.R. Le discours principal fut prononcé par le Dr Jean Trudel, chef provincial de l'Ordre. L'orateur évoqua d'abord la mémoire du fondateur, l'abbé M.-Joseph McGivney, jeune vicaire de l'église St. Mary's de New Haven, Connecticut, qui, le premier, réalisa le besoin vital d'une société de laïques qui unirait l'élément masculin de l'Eglise comme son point d'appui le plus fort, et renforcirait, par-dessus tout, ses aspirations spirituelles. Les onze gentilshommes catholiques à qui la Charte fut émise le 29 mars 1882, sont aujourd'hui tous disparus, et l'Ordre compte actuellement 550,000 membres actifs disséminés à travers le Canada, Terre-Neuve, les Etats-Unis, le Mexique, le Nouveau-Mexique, Cuba et Porto Rico. C'est la plus grande société catholique de bienfaisance fraternelle du monde entier, reposant sur ses principes solides de charité, unité, fraternité et patriotisme.

Le Dr Trudel passa en revue les activités nombreuses de l'Ordre, et traça un tableau succinct des oeuvres de bienfaisance, de secours publics, éducationnelles et religieuses pour lesquelles des sommes considérables sont dépensées annuellement. Il souligna de façon particulière les oeuvres romaine et mexicaine. Le Dr Trudel termina en faisant un appel chaleureux au grand nombre de catholiques qui ne sont pas encore membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, et dont la loyauté et la coopération contribueraient dans une large mesure au succès des oeuvres poursuivies, aux catholiques forts et courageux qui y trouveraient le moyen par lequel ils pourraient s'unir avec succès afin de se dévouer pour le plus grand bien de leurs concitoyens, pour l'avancement de la Sainte Eglise, la stabilité de la société, et, pour la conservation des principes qui assurent la liberté individuelle et l'obéissance aux lois de notre pays.

MM. J.-T. Beaubien et J.-A. Rhéaume prirent aussi la parole, et tout fait prévoir une initiation dans un avenir rapproché.

• • •

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le jeudi 23 courant, et sera rehaussée par la présence des membres du Conseil Winnipeg. Le Comité de divertissements annonce un programme attrayant pour cette soirée, sans oublier le prix de présence qui devient des plus désirables.

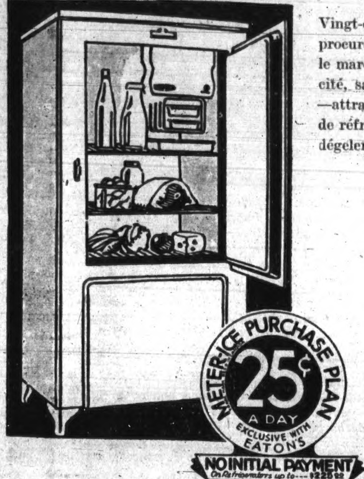
• • •

Les disciples de Culbertson ou de Hal Sims sont avertis d'un grand concours de bridge dans nos salles qui commencera le 26 février. De magnifiques prix! Prix d'entrée: 50 sous! Qu'on se le dise et qu'on donne son nom le plus tôt possible à MM. H. Lacerte, R. Pelletier, E.-J. Jarjour et A. Côté.

• • •

La Ligue de Quilles roule bon gré mal gré, tous les mardis soirs. Roméo Pelletier tient la tête, suivi de près par le joyeux Joe Desjardins. Joe Blain n'a pas joui d'une bonne santé, ces derniers temps, et perd du terrain. François Blanchard est revenu au jeu après une absence de quelques semaines sur son homestead, où il s'est amusé à bûcher du bois. Evidemment, ça ne fait pas de tort, car son lancer est plus fort que jamais!

Lundi midi, M. Alphonse Brazeau, assistant agent des voyageurs du Canadien National, a été frappé par un camion automobile à l'angle de l'avenue Portage et de la rue Main. On l'a transporté immédiatement à l'Hôpital Général, où l'on a pu constater que ses blessures, heureusement sans gravité, se réduisaient à une contusion au front et des coupures au visage.





HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.